

## STRATÉGIES DE MAINTIEN DES PERCÉES VISUELLES

Octobre 2021



1.	Contexte du mandat.....	3
2.	Intervenants.....	4
3.	Avant-propos.....	5
4.	Méthodologie.....	6
5.	Introduction et recommandations.....	7
6.	Les sites	
	A. Sainte-Famille, Municipalité de Cap-Santé.....	9
	B. Parc des Ancêtres, Municipalité de Sainte-Famille.....	17
	C. Station de pompage, Ville de Château-Richer.....	25
	D. Croix lumineuse, Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François.....	32
	E. Bureau d'information touristique, Ville de Baie-Saint-Paul.....	39
	F. Halte de l'épicerie Chez Paul, Municipalité de l'Isle-aux-Coudres.....	47
	G. Pointe-Aux-Alouettes, Municipalité de Baie-Sainte-Catherine.....	55
7.	Glossaire.....	62
8.	Les bonnes pratiques	
	A. Élagage d'éclaircissement léger.....	63
	B. Élagage d'éclaircissement moyen.....	64
	C. Taille de réduction .....	65

**A**u sein du plan d'actions établi par les partenaires de l'**Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale** est inscrit la nécessité d'élaborer une démarche pour **gérer les paysages et leur évolution** dont précisément, le **maintien de percées visuelles**, qui seront éventuellement perdues en raison de la **croissance de la végétation**.

Début juillet 2020, **Développement Côte-de-Beaupré**, agissant à titre de gestionnaire de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale, a lancé un appel d'offres dans le but de trouver une entreprise capable de :

- Développer une méthodologie permettant de réaliser des percées visuelles
- Réaliser, en utilisant cette méthodologie, une étude de cas sur 7 sites identifiés sur le territoire couvert par l'Entente

Suite à cet appel d'offres, Atelier Vagabond a été retenu pour réaliser ce mandat



ENTENTE SUR LES  
**paysages**  
de la Capitale Nationale

**MRC DE PORNEUF**

**Éliane Trottier**  
Agente de développement culturel

**MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**Simon Lemieux**  
Urbaniste, Responsable du service d'aménagement du territoire

**MRC DE CÔTE DE BEAUPRÉ**

**Sophie De Blois**  
Chargée de projet  
Entente sur les paysages de la Capitale-Nationale

**MRC DE CHARLEVOIX**

**Stéphane Chaîné**  
Coordonnateur à l'aménagement du territoire

**MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**Antoine Lemieux-Leguerrier**  
Aménagiste

**TOURISME CHARLEVOIX**

**Claudia Villeneuve**  
Coordonnatrice du développement de l'offre touristique régionale

**TRANSPORT QUÉBEC**

**Marie Nolet**  
Architecte paysagiste, Coordonnatrice du module Environnement et paysage au ministère des Transports

**TRANSPORT QUÉBEC**

**Maude Boucher**  
Architecte paysagiste

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**Geneviève Dion**  
Coordonnatrice - Aménagement du territoire

**CONSULTANTS**

**Stéphane Bruley**, Atelier vagabond  
Architecte paysagiste,

**Jean-François Lettre**  
Consultant, arboriculteur, élagueur grimpeur

## Avant propos

L'approche d'Atelier vagabond dans ce dossier se caractérise dans un premier temps par une approche sensible du paysage pour en comprendre les composantes et leurs interrelations et ainsi cibler les éléments spécifiques qui doivent être (re) mis en valeur.

Dans un deuxième temps c'est une approche beaucoup plus pragmatique qui prend le relais, approche fondée sur la volonté de faire de ce document un outil véritablement utile qui, nous l'espérons, permettra aux décideurs et/ou responsables de ces dossiers d'être les plus «éclairés» possible le moment venu de travailler sur une percée visuelle. Une fois ces sites d'observation décrits, une fois le paysage à voir succinctement dépeint, ce sont les éléments «écrans» obstruant la vue ou menaçant de la faire un jour qui sont pris en considération.

Rappelons qu'auparavant un comité de travail, composé de représentants des 5 MRC du territoire (**Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est, Île d'Orléans et Portneuf**), de **Tourisme Charlevoix et du ministère des Transports du Québec**, a dressé une courte liste de points de vue et des percées visuelles sur le territoire de la Capitale Nationale.

De cette liste, des **sites prioritaires ont été identifiés par les MRC**. Ces sites sont généralement des sites publics sur lesquels une importante végétation (au sein même du site mais aussi sur des terrains privés adjacents) menace de «fermer les vues sur le paysage» ou ont même déjà commencé à le faire.

Atelier vagabond a procédé, pour chaque site, à au minimum 2 visites. La première aux alentours de la fin septembre, la deuxième au mois de novembre. L'objectif de la première visite était de pouvoir faire des relevés photo lors de la présence de feuilles chez les feuillus et ainsi pouvoir mesurer l'ampleur des fermetures de vues mais aussi de procéder à relevé de végétaux plus aisés. La deuxième pour être capable de mieux identifier les paysages à révéler et de mieux entrevoir aussi les possibilités de travail dans les arbres eux-mêmes en observant leurs «squelettes» plus aisément.

Pour les 7 sites choisis, un relevé énumérant les essences végétales qui ont ou qui auront le plus d'influence dans ces problématiques de «percées visuelles» a été réalisé. Par la suite, des recommandations d'interventions, qui font appel à des techniques éprouvées du domaine de l'arboriculture et qui se veulent les plus respectueuses possibles du végétal et de son environnement, ont été émises. Ces recommandations sont accompagnées de montages photographiques illustrant un résultat potentiel qui permettrait de préserver ou de redonner cet «accès» visuel.

### Qu'est qu'une percée visuelle?

Une percée visuelle est une vue sur un élément d'intérêt qui est limitée soit par un cadre bâti, de la végétation ou un élément topographique. Elle donne à voir un paysage qui autrement ne serait pas visible.

### Pourquoi ouvrir ou maintenir une percée visuelle?

Le paysage se transforme au fil du temps. Synonyme d'attachement et de fierté pour plusieurs, il est le résultat des changements de la société, de ses valeurs et des modes d'utilisation du territoire. Si le paysage comporte un caractère évolutif, il en va de même pour les « belles » vues. En effet, au fil des ans, certaines vues disparaîtront dû, entre autres, à la croissance de la végétation, au reboisement ainsi qu'au changement d'usage de certains sites. Ainsi, que ce soient des paysages du quotidien ou des paysages exceptionnels, s'ils sont cachés ou obstrués et qu'aucune vue ne les révèle, nul ne pourra en profiter.

### Présentation de la démarche de stratégie de maintien des percées visuelles:

Le présent document se veut un guide donnant des outils, des connaissances de base et des références nécessaires aux différents acteurs impliqués afin qu'ils puissent intervenir convenablement sur la végétation obstruant les vues désignées sur un territoire donné. Ce guide est constitué de fiches qui présentent une démarche permettant de révéler ou de maintenir une vue choisie. Un des défis des intervenants sera de trouver un équilibre entre l'esthétisme recherché et les fonctions écologiques de la végétation.

## ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

**1. Identification du site :**

Rechercher l'information pertinente permettant de bien connaître le site.

Un projet de percées visuelles réussi tiendra compte des attributs du territoire sur lequel il souhaite intervenir.

- a. Localisation régionale du site sur un plan
- b. Photos du site
- c. Description du site, sa localisation rapprochée (à l'échelle d'un quartier), ses particularités
- d. Identification des règlements municipaux et autres, qui s'appliquent à ce lieu

**2. Identification de la vue à ouvrir ou maintenir :**

Identifier et décrire les différentes vues sélectionnées ainsi que leurs problématiques s'avère essentiel afin de bien cerner les actions à entreprendre.

- a. Localiser sur un plan la vue à ouvrir ou maintenir;
- b. Prendre une photographie de la vue sélectionnée et expliquer sa ou ses problématiques (quels éléments bloquent la vue).

**3. Identification des végétaux :**

Identifier les végétaux obstruant la vue. Chaque arbre ou arbuste étant de nature différente, les interventions réalisées varieront d'une essence à l'autre.

- a. Identifier les arbres, arbustes, plantes qui obstruent la vue ou qui l'obstrueront dans le futur;
- b. Décrire le type d'arbre, sa taille (H et L), sa longévité et quelques notes sur ses points forts et faibles.  
Liens vers des sites pouvant aider à l'identification : ([www.afsq.org/identification-des-arbres/](http://www.afsq.org/identification-des-arbres/) ; [www.espacepurlavie.ca/flore-biodome](http://www.espacepurlavie.ca/flore-biodome) ; <https://aimfc.rncan.gc.ca/fr/arbres>)

**4. Identification des acteurs concernés par l'intervention sur la végétation**

Développer en début de projet une collaboration avec les propriétaires et les gestionnaires des terrains concernés par le travail de percées visuelles est une première étape pour l'acceptabilité sociale du projet. En effet, c'est en discutant directement avec eux qu'un plan d'action commun permettant d'ouvrir ou de pérenniser une vue peut être développé.

- a. Trouver à qui appartiennent les lots sur lesquels la végétation pousse et obstrue ou obstruera la vue. Pour se faire contacter le service d'urbanisme de la municipalité en question. Le cadastre est maintenant disponible en ligne pour la majorité des municipalités.
- b. Contacter les propriétaires ou gestionnaires pour concevoir un projet répondant aux attentes et aux ressources de chacun.

**5. Stratégies d'ouverture (en cas de doute, consultez un professionnel)**

Décrire les actions à entreprendre sur la végétation afin de réaliser la percée visuelle. Afin de garantir la qualité des interventions qui seront menées, nous suggérons de vous référer à la section GLOSSAIRE du présent document afin de bien comprendre les termes employés.

- a. Identifier sur une photographie aérienne :
  - La vue ou les vues à ouvrir ou maintenir par une lettre A-B-C; (Voir étape 2)
  - la zone d'intervention au sol approximativement;
  - le sens de la vue;
  - le type d'observateur (est-ce que l'utilisateur est un piéton ou un automobiliste?)
- b. Juxtaposer une photo de la vue avant interventions et un photomontage (ou autre) présentant une projection du résultat après les travaux;
- c. Énumérer et décrire les étapes de réalisation du travail d'ouverture de la vue;
- d. Calculer l'estimation des coûts des interventions d'ouverture ou de maintien de la percée visuelle;
- e. Déterminer la fréquence de l'entretien.

## GÉNÉRALITÉS

Dans le but de ne pas alourdir le document nous nous contenterons ici de faire quelques rappels généraux concernant les règlements, les notions de sécurité, les méthodes etc. Il sera de la responsabilité de chaque « chargé de projet » ayant à coordonner les travaux pour réaliser ces percées visuelles de bien prendre le temps d'étudier les réglementations des MRC et des municipalités, de contacter les différents propriétaires des terrains concernés (privés, publics, commerciaux) et d'obtenir les cas échéants toutes les autorisations nécessaires avant de procéder.

Dans les cas nécessitant beaucoup d'interventions et notamment de l'abattage, nous conseillons de bien prendre le temps d'observer les résultats au fur et à mesure des travaux. Parfois les résultats se font sentir plus vite qu'on ne le pense et s'arrêter au bon moment est gage de réussite.

Bien choisir le professionnel de l'arboriculture qui effectuera les travaux et vous assurer que vous vous compreniez bien sur les techniques choisies et sur les résultats espérés.

## PROFESSIONNELS HABILITÉS À EXÉCUTER LES TRAVAUX RECOMMANDÉS

### ARBORICULTEUR

Professionnel qui possède les compétences techniques, acquises par l'expérience et une formation adéquate, pour assurer ou superviser la gestion des arbres et d'autres végétaux ligneux dans les aménagements résidentiels, commerciaux et publics.

Professionnel faisant partie de la **SIAQ (Société Internationale d'Arboriculture Québec.)**

**Formation :** ÉLAGAGE (DEP 5366), Secteur de formation AGRICULTURE ET PÊCHES 2018

## TERMINOLOGIES :

En arboriculture il existe un grand nombre de termes techniques spécifiques qui peuvent être utilisés par les professionnels sur le terrain ainsi que par les responsables qui gèrent et appliquent, à différentes échelles administratives, les divers règlements ou lois touchant de près ou de loin la gestion des « arbres ».

Afin de faciliter la compréhension et la communication entre tous les acteurs concernés dans les divers dossiers et pour garantir la qualité des interventions qui seront menées nous suggérons de vous référer à la section ( ) **GLOSSAIRE** du présent document afin de bien comprendre les termes employés.

La liste du vocabulaire se trouvant dans cette section n'est pas exhaustive, elle représente essentiellement les termes pouvant être utilisés dans les divers dossiers étudiés.

Les définitions proviennent du **BNQ ( Bureau de Normalisation du Québec), NQ 0605-200/ 2020**

## RÉGLEMENTATIONS :

Selon le **Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**, Une municipalité ou une MRC peut régir ou restreindre la **plantation ou l'abattage** d'arbres afin d'assurer la protection du couvert forestier et de favoriser l'aménagement durable de la forêt privée.

Les dispositions pertinentes se trouvent à l'article 79.1 et au paragraphe 12.1° du deuxième alinéa de l'article 113 de la Loi sur l'**aménagement et l'urbanisme**.

Avant tous travaux, il est important de vérifier si le site ou un des éléments du site est classé au **Répertoire du patrimoine culturel du Québec**. Plusieurs types de classement au patrimoine pourraient affecter potentiellement les possibilités d'intervention.

Attention : Le présent document étant un outil de travail pouvant servir à court, moyen et voire même long terme, nous tenons à préciser que certains éléments décrits pourraient s'avérer être obsolètes ou pire encore contraires à de nouveaux règlements. Certains points, étapes à suivre peuvent être amenées à changer au cours du temps et il sera judicieux de valider auprès des municipalités et des MRC la conformité des informations qui s'y trouvent.

## SÉCURITÉ :

Toutes les interventions qui seront effectuées dans l'optique de ré-ouvrir, d'ouvrir ou de conserver des vues sur le paysage devront se faire en accord avec les recommandations de la norme **BNQ - 0605-200- IV-2020 Élagage des arbres. Annexe IV-A**

Québec : Loi sur la santé et la sécurité au travail  
Québec : Règlement sur la santé et la sécurité au travail

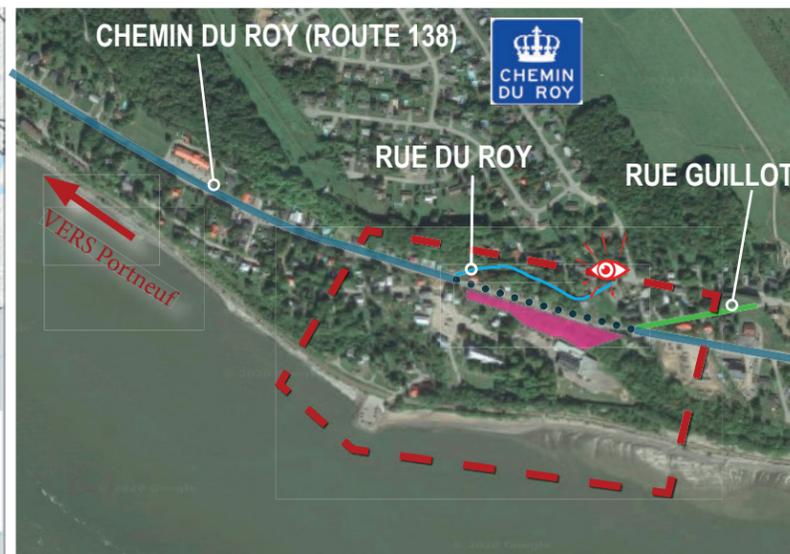
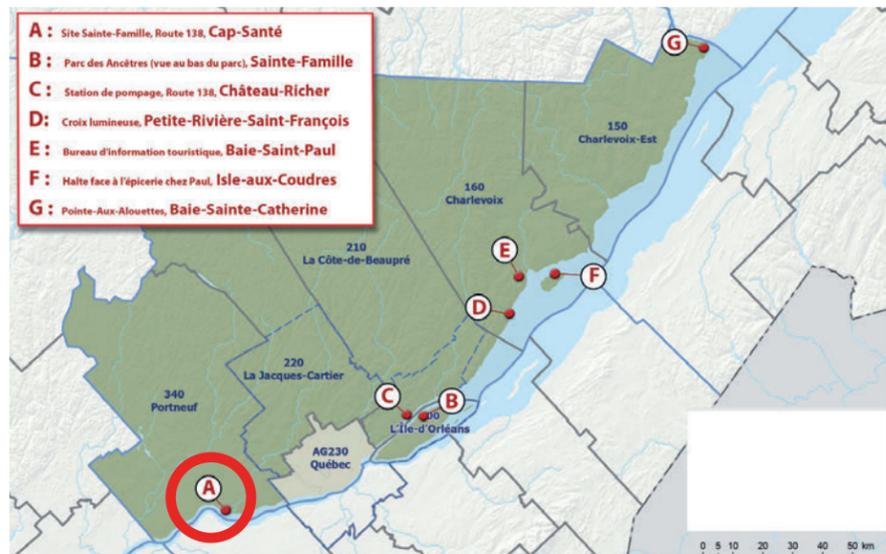
National : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail, CNESST, guide de prévention, Pratiques de travail sécuritaires en arboriculture-élagage, 2018.

Il va de soit que lors des travaux menés sur chacun des sites, des mesures de sécurité adaptées seront mises en place afin de **protéger les travailleurs, les personnes ainsi que les biens privés ou publics**.

## LES BONNES PRATIQUES ET RÈGLES DE L'ART :

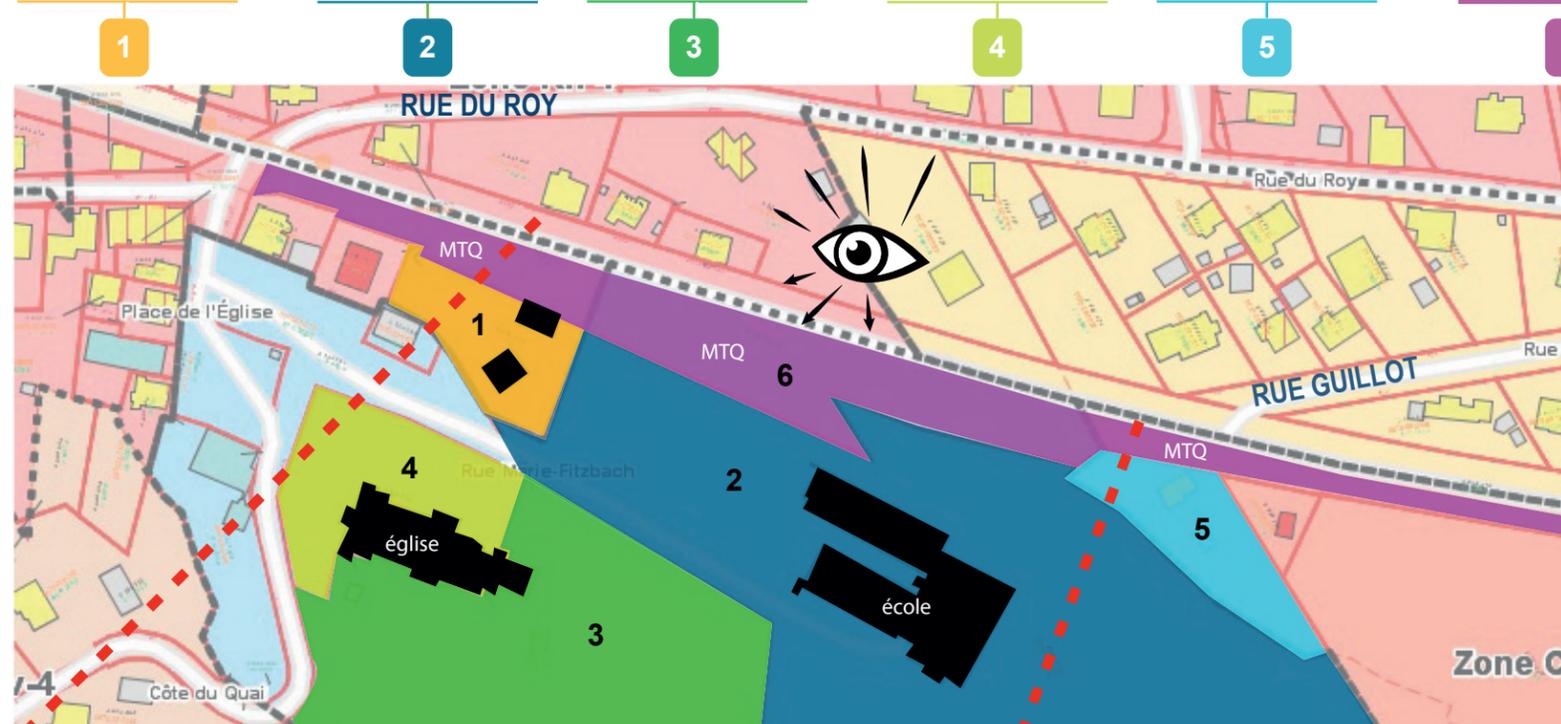
Dans le même ordre d'idée qu'avec le glossaire, les fiches de **Bonnes pratiques**, précisent et illustrent en images et les principales actions qui seront réalisées dans ces projets.

## ÉTUDES DE CAS



Identification des acteurs concernés :

<b>Résidentielle historique</b> Zonage municipal CS Zone Rh-3 Lot rénové CS Numéro de lot : 3 833 469 1 766,8 m <sup>2</sup> Matricule : 0670-39-4564	<b>COMMISSION SCOLAIRE DE Portneuf</b> Publique et institutionnelle Zonage municipal CS Zone P-3 Lot rénové CS Numéro de lot : 3 833 470 28 410,4 m <sup>2</sup> Matricule : 0670-58-1862	<b>COMPAGNIE DE CIMETIÈRES DE Portneuf EST</b> Publique et institutionnelle Zonage municipal CS Zone P-3 Lot rénové CS Numéro de lot : 5 829 684 10 676,5 m <sup>2</sup> Matricule : 0670-38-5468	<b>FABRIQUE CAP-SANTÉ</b> Publique et institutionnelle Zonage municipal CS Zone P-3 Lot rénové CS Numéro de lot : 6 204 534 3 615,8 m <sup>2</sup> Matricule : 0670-39-0913	<b>Commercial</b> Zonage municipal CS Zone C-1 Lot rénové CS Numéro de lot : 3 833 471 1 945,4 m <sup>2</sup> Matricule : 0670-59-6505	<b>MTQ</b> Publique et institutionnelle Zonage municipal CS
--	--	--	--	--	---



Description du site :

Les points de vue qui nous intéressent ici se situent sur une portion de l'emblématique route touristique appelée « Le Chemin du Roy ». Cette portion en pente de la route présente un dénivelé d'environ 10 m sur environ 300 m et est située entre la rue Guillot (en provenance de Québec, N-Est) et la rue du Roy (en direction de Portneuf).

Par intermittence, à travers une foisonnante végétation se donne à voir par 3 fois (A;B;C) le site patrimonial de Sainte-Famille. L'ensemble classé en 1986 est constitué entre autres de l'église, du cimetière, du presbytère et des bâtiments attenants ainsi que de la place et du chemin menant au quai. Cet ensemble constitue le cœur historique de Cap-Santé ainsi qu'un attrait touristique d'une très grande valeur.

Située dans le talus, en contre-bas de la route et en haut du stationnement de l'école primaire du Bon-Pasteur, une épaisse végétation constitue le premier plan de la vue et par le fait même, le « premier rideau » fermant la vision sur les ambiances paysagères des plans subséquents.

Certaines trouées existantes (1 et 2) à travers cette végétation permettent aux piétons, tout comme à ceux qui empruntent la route, d'apercevoir quelques éléments du site patrimonial, certaines autres percées laissent même entrevoir le fleuve et la rive de Sainte-Croix (3) ainsi que la réserve écologique de Pointe-Platon, mais ces ouvertures sont rares et trop resserrées pour qu'on ait réellement le temps d'apprécier et d'être curieux d'en voir davantage.



Vue obstruée au niveau de la rue Guillot



Arbres en automne/hiver laissant entrevoir l'église, le Fleuve et la rive sud



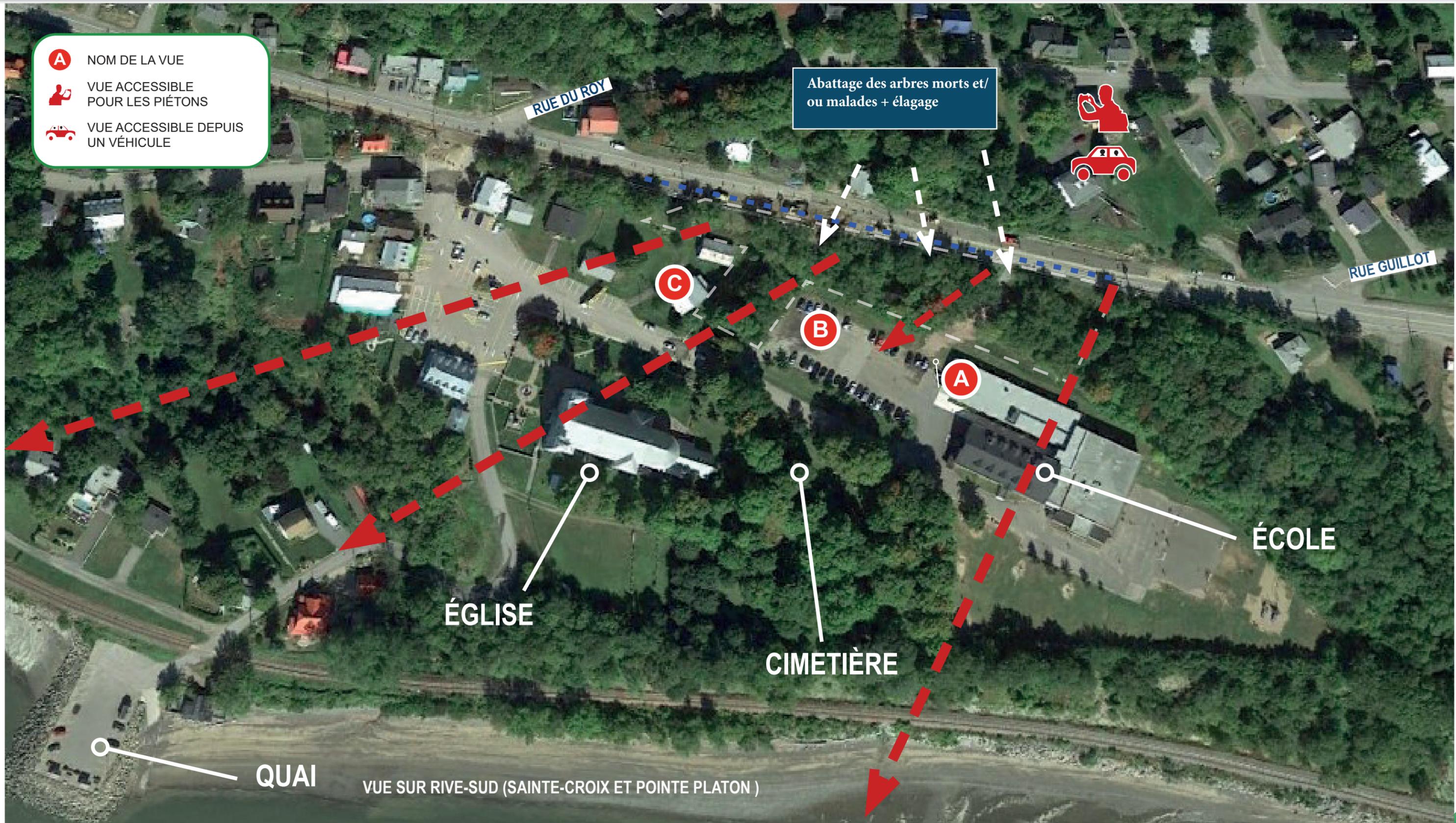
Végétation dans le talus, depuis le stationnement de l'école, été.



Végétation dans le talus, depuis le stationnement de l'école, automne



Trouée existante



VUES RECHERCHÉES



**A**



Avant

**B**



Avant

**C**



Après



Après

VUES POTENTIELLES APRÈS AVOIR ABATTU LES ARBRES MORTS ET PROCÉDÉ À DE L'ÉLAGAGE

Planification des travaux et estimation des coûts

DESCRIPTION DES TRAVAUX POUR RÉ-OUVERTURE DE VUES :

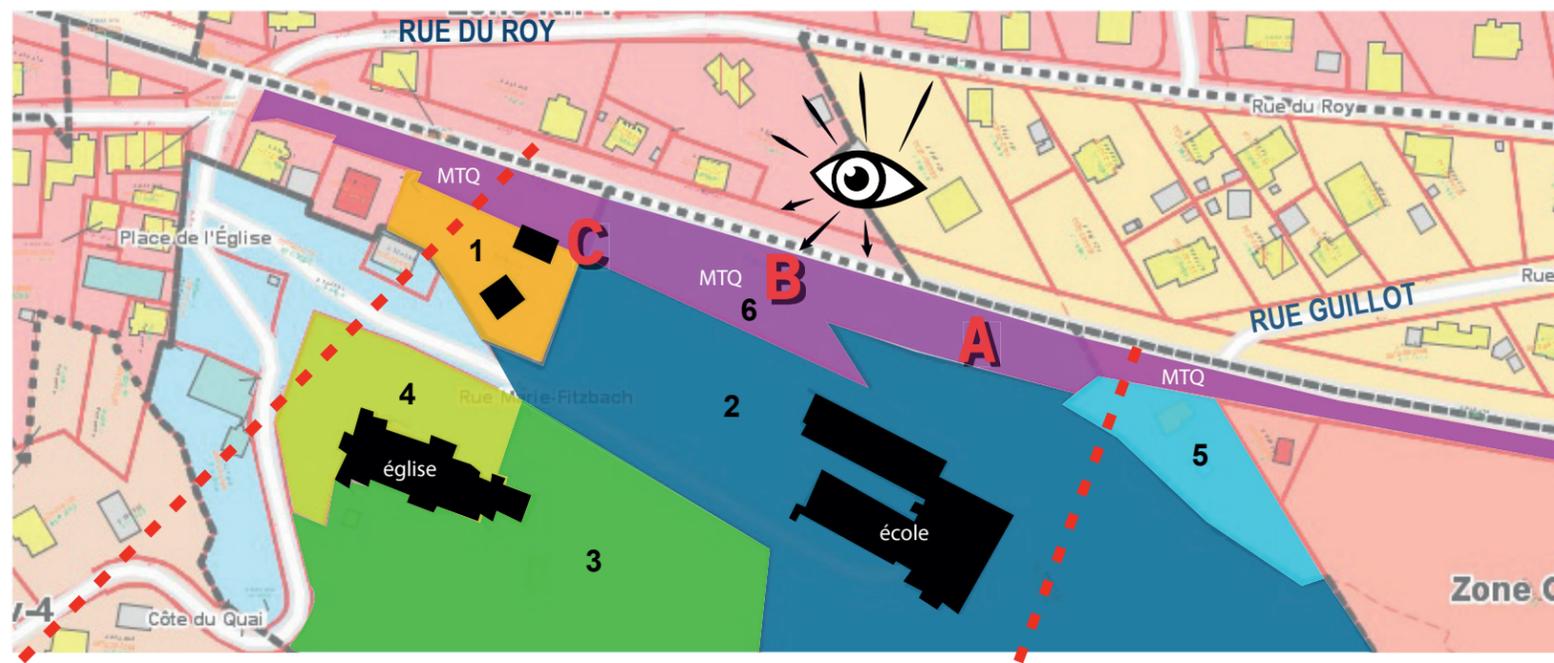
ÉTAPES ET DESCRIPTIONS DES TRAVAUX : à court terme

L'idée ici est de profiter des percées déjà présentes et de les «développer» par force croissante. La vue A étant la vue la moins ouverte et la C celle qui donne le plus à voir. Les vue A et B serviraient à préparer la vue C. La vue A laisserait entrevoir un peu du clocher, la Vue B un peu plus et la C révélerait l'ensemble. La deuxième idée dans cette stratégie est de procéder à l'abattage des arbres morts et en voie de mourir et de couper également quelques arbrisseaux et de voir si l'effet escompté est là.

- A. ABATTAGE DE 2 ARBRES MORTS (FRÊNES ?) + UN FRÊNE EN ARRIÈRE PLAN+ LES SUMAC DE VIRGINIE AU PREMIER PLAN (SECTEUR 6 MTQ)
- B. ABATTAGE DE L'ORME MORT ET D'UN FRÊNE MOURANT (SECTEUR 6 MTQ)
- C. ABATTAGE DES ORMES MALADES AINSI QUE LES FRÊNES DÉPÉRISANT (SECTEUR 6 MTQ ET SECTEUR 1 PRIVÉ)

À moyen, long terme

- A. Aux 5 ans procéder à de l'élagage ciblé sur des arbres ayant grandi et pouvant gêner plus tard
- B. À part pour cause de sécurité des personnes ou de biens, nous déconseillons d'intervenir dans les zones 3 et 4, les arbres matures présents participent à la beauté et aux ambiances spéciales du site, y toucher de quelque façon que ce soit pourrait être plus dommageable que profitable pour l'ensemble du site.



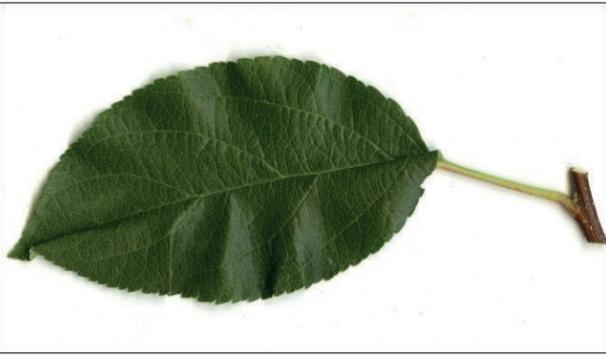
ESTIMATION DES COÛTS, PLACE DE L'ÉGLISE, CAP-SANTÉ	
TACHES	TARIF FORFAITAIRE
<b>ZONE A (Talus MTQ)</b>	
Abattage de 3 arbres + débroussaillage	1 750,00 \$
<b>ZONE B (Talus MtQ)</b>	
Abattage de 2 arbres	1 250,00 \$
<b>ZONE C (Talus MTQ et terrain privé )</b>	
Abattage de 4 arbres +débroussaillage	2 500,00 \$
<b>total</b>	<b>5 500,00 \$</b>
* Estimation classe D 20% (entre : 5 500 \$ et 8 000 \$)	
Aux 5 ans, élagage ciblé : Prévoir entre 3 500 et 4 500 \$	
* : Estimation de classe D, étude de pré faisabilité, selon la grille des classes d'estimation, Association des firmes de génie-conseil du Québec.	

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE			
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)				
GRAND ARBRE	ORME D'AMÉRIQUE	<i>Ulmus americana</i>	25	20	     	<b>LONGÉVITÉ</b>		
	<b>REMARQUES :</b> Sensibilité élevée à la maladie hollandaise et à la flétrissure verticillienne Légère sensibilité aux insectes défoliateurs. Les ormes dont plus de 5 % à 10 % des feuilles sont flétries à cause de cette maladie meurent généralement à brève échéance. On doit les couper le plus vite possible et s'en départir rapidement, soit en brûlant le bois ou en l'enfouissant afin d'éviter la propagation des scolytes. Symptômes et indices à surveiller - Les feuilles des branches jaunissent, se dessèchent en s'enroulant sur elles-mêmes et finissent par tomber au sol - La présence de sciure rouge sur l'écorce, à l'automne ou tôt au printemps, près des trous d'entrée ou de sortie des adultes - Sous l'écorce, la galerie parentale, perpendiculaire au grain du bois, laisse une empreinte en forme de « V » très obtus de chaque côté du trou d'entrée			200 ans				
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>				
				rapide				
				<b>EXPOSITION</b>				
				soleil				

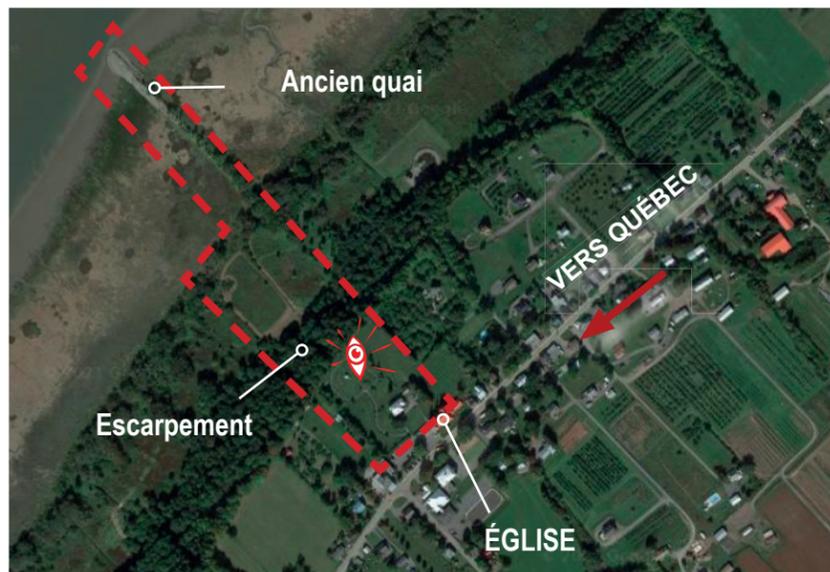
 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE			
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)				
GROS ARBUSTE	SUMAC DE VIRGINIE, VINAIGRIER	<i>Rhus typhina</i>	6	4,5	    	<b>LONGÉVITÉ</b>		
	<b>REMARQUES :</b> Le sumac de Virginie drageonne beaucoup et peut donc être très envahissant. Pour éviter qu'il ne se propage de façon inconsidérée il est nécessaire de couper les drageons dès qu'ils apparaissent. Éviter de toucher aux feuilles et à la sève du sumac, certaines variétés peuvent causer des irritations de la peau.			50-100 ANS				
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>				
				rapide				
				<b>EXPOSITION</b>				
				soleil				

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE	
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)		
ARBRE MOYEN	FRÊNE ROUGE	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	18	10	   	
	<b>REMARQUES :</b> Très sensible à l'agrile du frêne. Se renseigner auprès de sa MRC pour connaître les mesures à mettre en place pour contrer le problème.			<b>LONGÉVITÉ</b>		
				65 à 150 ans		
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>		
				rapide		
				<b>EXPOSITION</b>		
				soleil		

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE	
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)		
GRAND ARBRE	ÉRABLE À SUCRE	<i>Acer saccharum</i>	20	15	    	
	<b>REMARQUES :</b> Peu sensible aux maladies, sensibilité moyenne aux vents et au verglas			<b>LONGÉVITÉ</b>		
				250 ans		
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>		
				lente		
				<b>EXPOSITION</b>		
				soleil ou mi-ombre,		

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
ARBRISSEAU	POMMIER	<i>Malus</i>	6	5	 		
	<b>REMARQUES :</b> Les maladies d'un pommier sont généralement de deux ordres : il s'agit bien souvent d'une maladie fongique (oïdium, mildiou, moniliose, tavelure...) ou d'un ravageur (pucerons, sésie, carpocapse...)			<b>LONGÉVITÉ</b>			
				—			
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>			
				Moyenne			
				<b>EXPOSITION</b>			
				soleil			

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
VIVACE	VIGNE VIERGE	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	10	10			
	<b>REMARQUES :</b> Peu envahir les arbres ,avis divergeants quant à l'asphyxsie			<b>LONGÉVITÉ</b>			
				—			
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>			
				rapide			
				<b>EXPOSITION</b>			
				soleil			



Identification des acteurs concernés :

FONDATION FRANCOIS LAMY INC.

Personne morale  
 Activités culturelle  
 Zonage municipal  
 Zone Rh-3

Numéro de lot : 6 185 503  
 Superficie du lot : 9 681,70 m<sup>2</sup>  
 Matricule : 6903-59-3641

1

Privé  
 Activités agricoles  
 Zonage municipal CS  
 Zone C-1

Numéro de lot : 6 185 451  
 Superficie du lot : 20 869,20 m<sup>2</sup>  
 Matricule : 6904-40-4156

2

Commerce  
 Zonage municipal CS  
 Zone C-1

Numéro de lot : 6 185 505  
 Superficie du lot : 3 444,10 m<sup>2</sup>  
 Matricule : 6903-58-3560

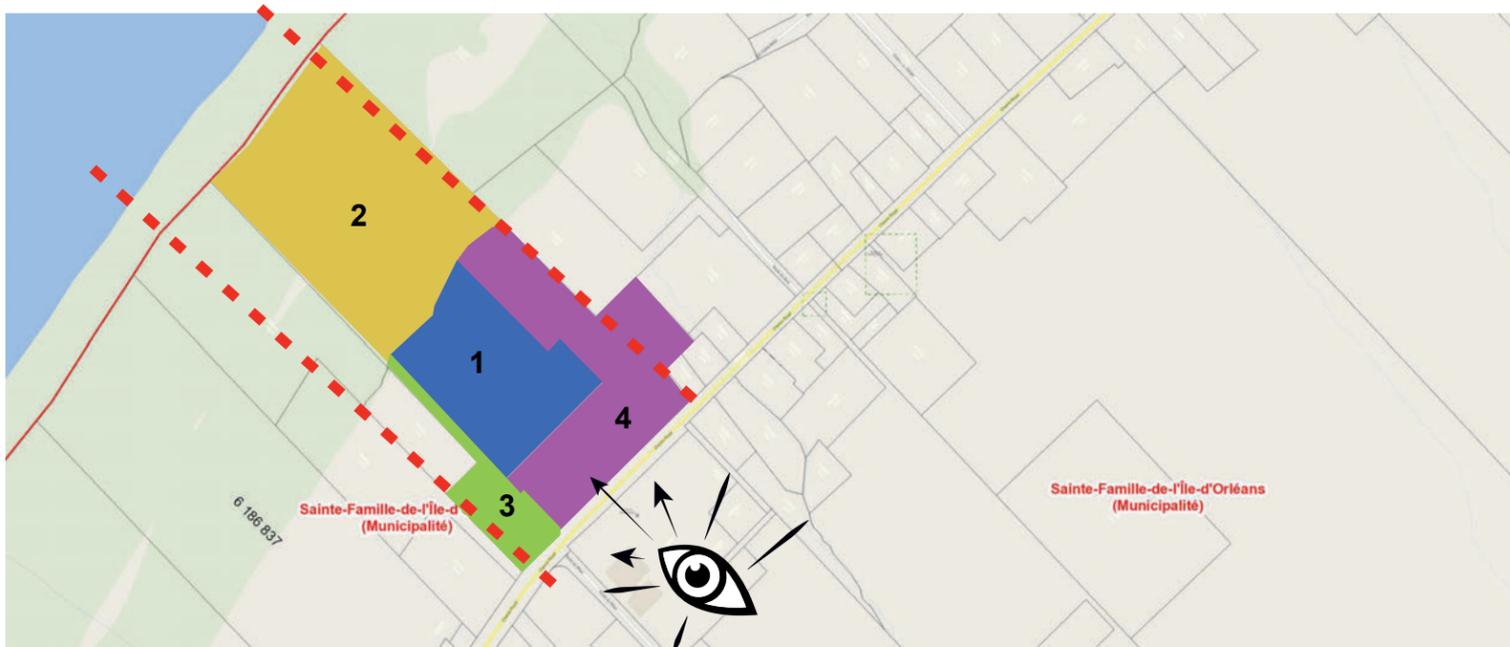
3

FABRIQUE PAR. LA-SAINTE-FAMILLE

Personne morale  
 Église  
 Zonage municipal CS  
 Zone C-1

Numéro de lot : 6 185 506  
 Superficie du lot : 13 146,90 m<sup>2</sup>  
 Matricule : 6903-69-1954

4



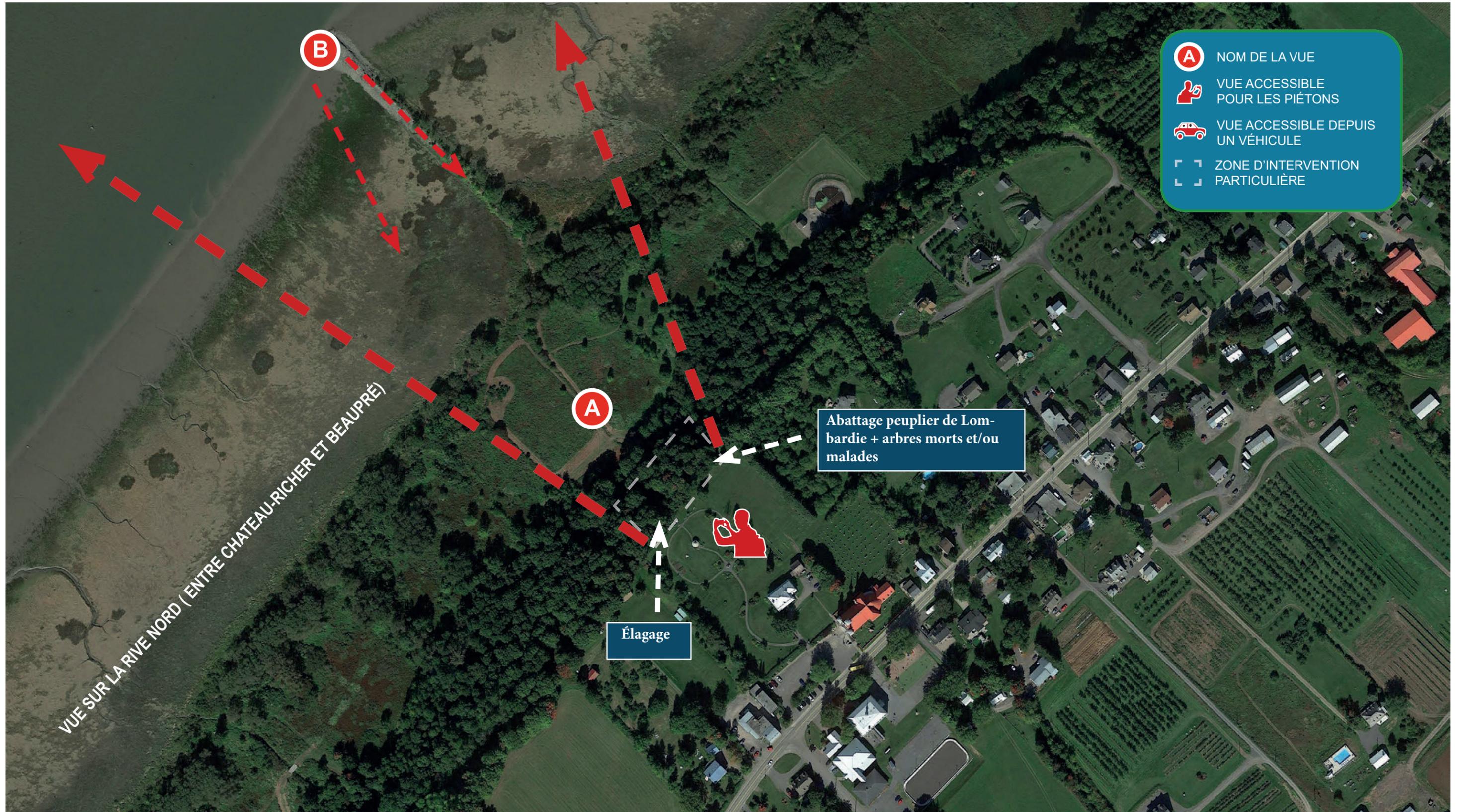
Description du site :

Le Parc des ancêtres est situé au 2485, chemin Royal à l'arrière du presbytère requalifié en centre d'interprétation et aujourd'hui appelée «Maison de nos aïeux» et de l'église de Sainte-Famille sur l'Île-d'Orléans. Ouvert en 2001, il fait l'objet d'un classement «appartenant à un site patrimonial» au répertoire du patrimoine culturel du Québec. Le site a été créé dans le but de rendre hommage aux 300 familles fondatrices de l'île et est un des rares lieu ouvert au grand public. Le parc, d'une superficie de presque 1 ha, s'étend du chemin Royal jusqu'à l'escarpement dans lequel une végétation dense (1) s'est installée et qui maintenant, par endroits, limite la vue (A). Au premier plan de cette vue, le fleuve Saint-Laurent, que le parc surplombe depuis son extrémité nord-ouest. À la gauche du dégagement visuel préservé on peut apercevoir l'ancien quai.

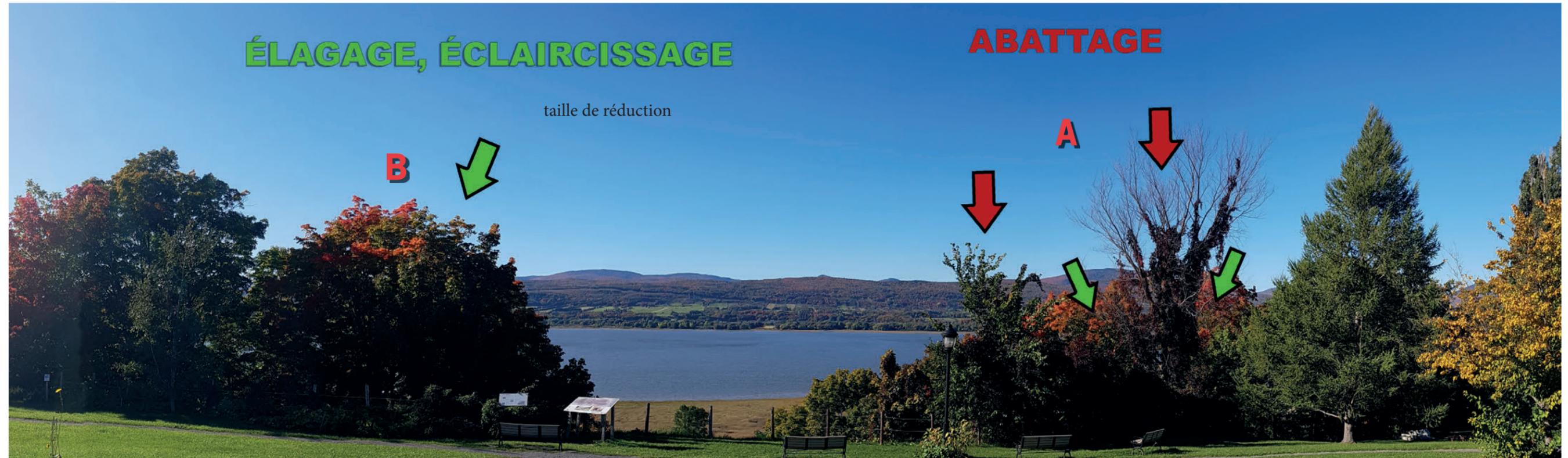
Le reste de la vue depuis ce belvédère naturel, donne à voir la rive nord du fleuve ou en arrière plan l'on peut distinguer la chaîne des

Laurentides et notamment à droite le Mont Claude Poulin qui culmine à 746 m. Depuis le quai, la vue (B) vers le parc est quasiment impossible à cause de la configuration physique et la présence des arbres. Le seul contact visuel qui pourrait être exploité est celui avec le toit de l'église et son clocher. Le dégagement de certains arbres malades (peupliers de Lombardie (2)) permettrait de renforcer ce contact visuel.





VUES RECHERCHÉES



## Planification des travaux et estimation des coûts

## DESCRIPTION DES TRAVAUX POUR RÉ-OUVERTURE DE LA VUE:

## ÉTAPES ET DESCRIPTIONS DES TRAVAUX : à court terme

- A. ABATTAGE DES ORMES MALADES + ÉLAGAGE D'ÉCLAIRCISSEMENT DANS LES ÉRABLES
- B. TAILLE DE RÉDUCTION DANS LES ÉRABLES
- C. ABATTAGE D'UN PEUPLIER DE LOMBARDIE MALADE

## À moyen, long terme

- A. Aux 3-5 ans procéder à de l'élagage ciblé sur des arbres ayant grandi et pouvant gêner plus tard

## Nota-bene:

Ne pas oublier de demander les autorisations nécessaires auprès du Ministère de la Culture et des Communications puisque le site est classé au patrimoine culturel du Québec.

Les conditions de travail ici sont particulièrement difficile compte tenu de la pente. Les estimations budgétaires pourraient s'en trouver relativement modifiées.

## ESTIMATION DES COÛTS, PARC DES ANCÊTRES, ÎLE D'ORLÉANS

TACHES	TARIF FORFAITAIRE
<b>ZONE A</b>	
Abattage des ormes malades + élagage érables	2 250,00 \$
<b>ZONE B</b>	
Taille de réduction dans les érables	1 800,00 \$
<b>ZONE A</b>	
Abattage d'une dizaine d'arbres	1 800,00 \$
<b>sous-total</b>	<b>5 850,00 \$</b>
option sans gestion des matières résiduelles	-1 000,00 \$
<b>sous-total</b>	<b>4 850,00 \$</b>
* Estimation classe D 20% (entre : 5 500 \$ et 8 000 \$)	
Aux 3-5 ans, élagage ciblé : Prévoir entre 2 500 et 3 500 \$	
* : Estimation de classe D, étude de préfaisabilité, selon la grille des classes d'estimation, Association des firmes de génie-conseil du Québec.	



ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE

TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)
GRAND ARBRE	ORME D'AMÉRIQUE	<i>Ulmus americana</i>	25	20
	<b>REMARQUES :</b> Sensibilité élevée à la maladie hollandaise et à la flétrissure verticillienne Légère sensibilité aux insectes défoliateurs. Les ormes dont plus de 5 % à 10 % des feuilles sont flétries à cause de cette maladie meurent généralement à brève échéance. On doit les couper le plus vite possible et s'en départir rapidement, soit en brûlant le bois ou en l'enfouissant afin d'éviter la propagation des scolytes. Symptômes et indices à surveiller - Les feuilles des branches jaunissent, se dessèchent en s'enroulant sur elles-mêmes et finissent par tomber au sol - La présence de sciure rouge sur l'écorce, à l'automne ou tôt au printemps, près des trous d'entrée ou de sortie des adultes - Sous l'écorce, la galerie parentale, perpendiculaire au grain du bois, laisse une empreinte en forme de « V » très obtus de chaque côté du trou d'entrée		<b>LONGÉVITÉ</b>	
			200 ans	
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>	
			rapide	
			<b>EXPOSITION</b>	
		soleil		

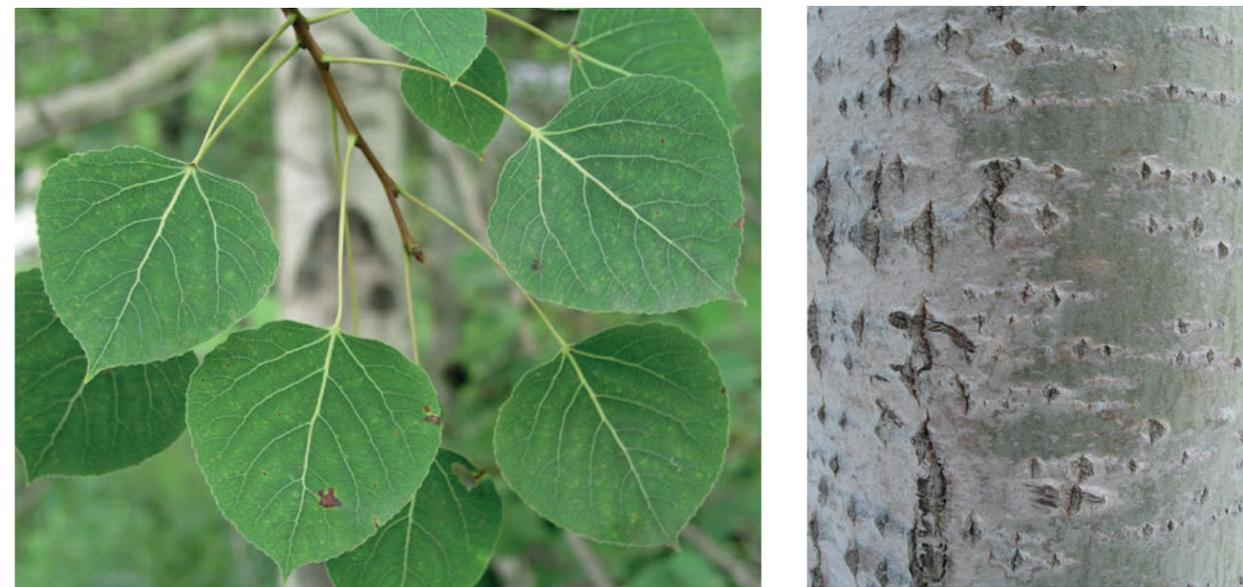
ICONOGRAPHIE



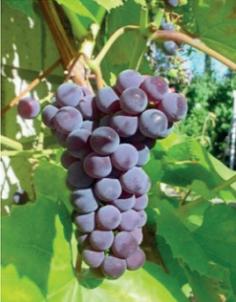
ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE

TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)
ARBRE MOYEN	PEUPLIER FAUX TREMBLE	<i>Populus tremuloides</i>	25	8
	<b>REMARQUES :</b> Sensible au chancre cératocystien. La maladie se reconnaît habituellement au chancre en forme de cible aux bourrelets concentriques. Les bourrelets sont constitués de tissu calleux formé par l'arbre en réaction au champignon. Chaque année, le champignon traverse la barrière calleuse formée par l'arbre l'année précédente; l'arbre forme une nouvelle barrière qui est traversée encore une fois. Le même processus se reproduit pendant plusieurs années, ce qui donne un chancre en forme de cible.		<b>LONGÉVITÉ</b>	
			80 ans	
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>	
			rapide	
			<b>EXPOSITION</b>	
		soleil		

ICONOGRAPHIE



 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
GRAND ARBRE	ÉRABLE À SUCRE	<i>Acer saccharum</i>	20	15			
	<b>REMARQUES :</b> Peu sensible aux maladies, sensibilité moyenne aux vents et au verglas		<b>LONGÉVITÉ</b>				
			250 ans				
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>				
			lente				
			<b>EXPOSITION</b>				
		soleil ou mi-ombre,		 			

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
VIVACE	VIGNE DES RIVAGES	<i>Vitis riparia</i>	7	5			
	<b>REMARQUES :</b> Peut envahir les arbres ,avis divergeants quant à l'asphyxie.		<b>LONGÉVITÉ</b>				
			—				
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>				
			rapide				
			<b>EXPOSITION</b>				
		soleil- ombre					

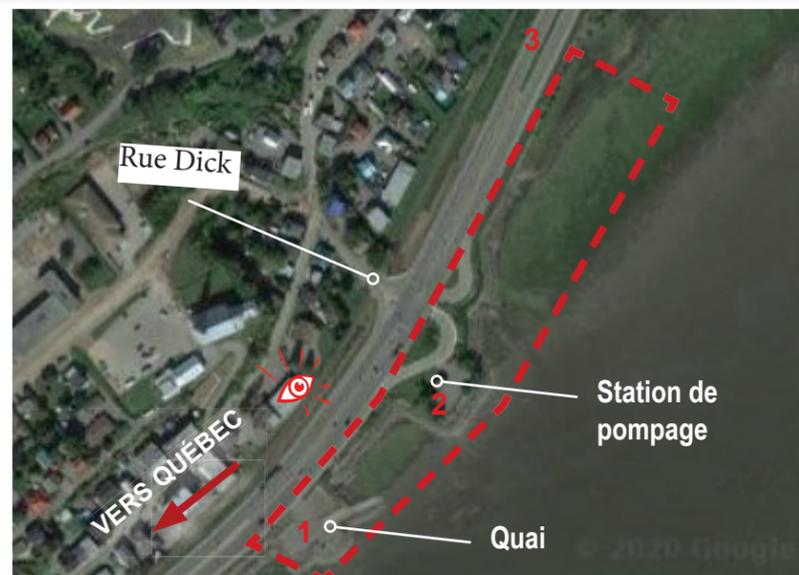
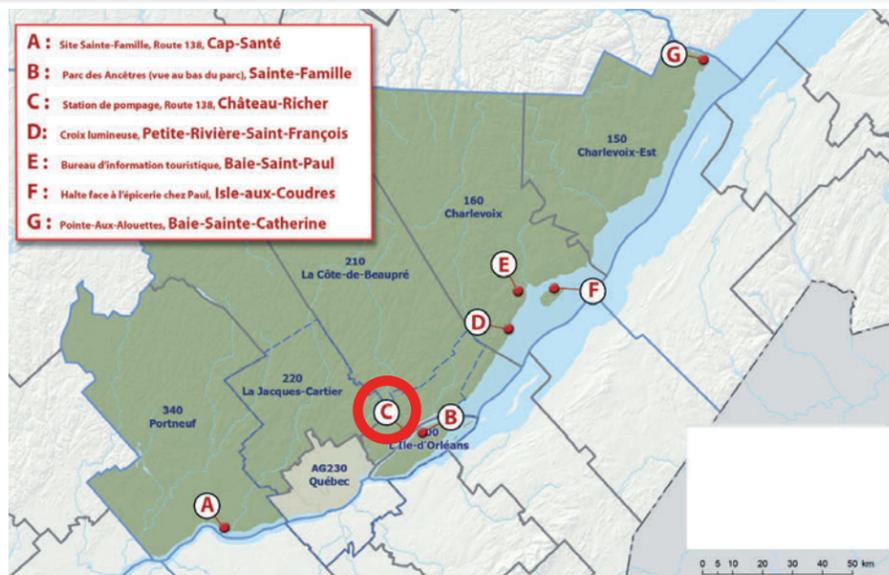


ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE

ICONOGRAPHIE

TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)
ARBUSTE	ÉPINETTE BLANCHE	<i>Picea glauca</i>	22	10
	<b>REMARQUES :</b> Légère sensibilité aux chancres, sensibilité moyenne à la tordeuse des bourgeons et au puceron à galle.		<b>LONGÉVITÉ</b>	
			jusqu'à 200 ans	
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>	
			moyenne	
			<b>EXPOSITION</b>	
			soleil mi ombre	



Identification des acteurs concernés :

**VILLE DE CHATEAU-RICHER**  
 Institutionnel  
 Zonage municipal CO-001  
 Zone RT-271 P-273  
 Numéro de lot : 4 584 736  
 90 394,2 m<sup>2</sup>  
 Matricule : 6503-62-3785

**GOVERNEMENT DU QUEBEC**  
 Non exploité, non exploitable  
 Zonage municipal CO-001  
 Zone RT-271 P-273  
 Numéro de lot : 4 584 737  
 Superficie du lot : 57 080,9 m<sup>2</sup>  
 Matricule : 6503-73-5199

**PRIVÉ**  
 Non exploité, non exploitable  
 Zonage municipal CO-001  
 N° lot : 4 584 738  
 Superficie : 11 058,70 m<sup>2</sup>  
 Matricule : 6503-74-8071

**PRIVÉ**  
 Non exploité, non exploitable  
 Zonage municipal CO-001  
 N° lot : 4 584 739  
 Superficie : 18 049,00 m<sup>2</sup>  
 N° lot : 5 027 829  
 Superficie : 17 164,00 m<sup>2</sup>  
 Matricule : 6503-85-0213

**PRIVÉ**  
 Non exploité, non exploitable  
 Zonage municipal CO-001  
 N° lot : 4 584 770  
 Superficie : 29 468,699 m<sup>2</sup>  
 Matricule : 6503-85-3273

1

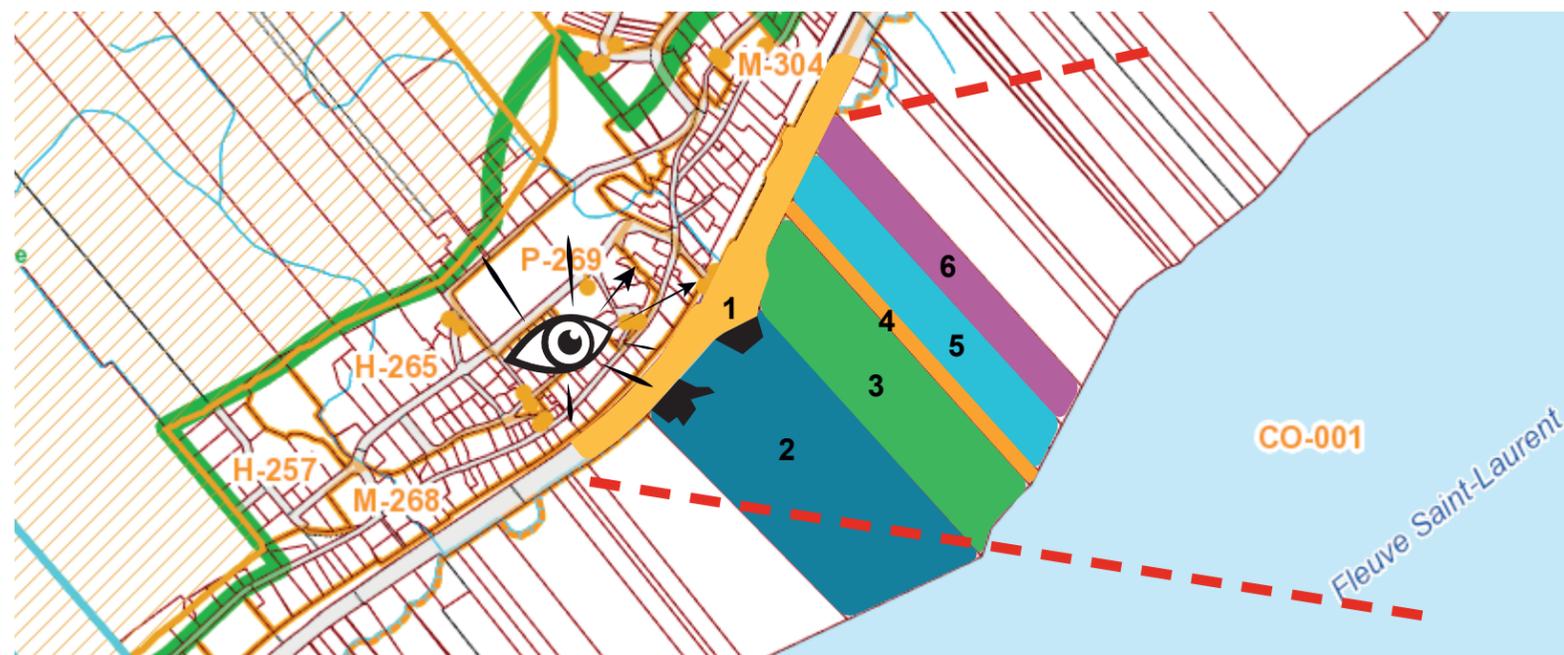
2

3

4

5

6



Description du site :

À l'origine de ce projet d'étude, la partie à considérer s'étendait seulement sur 250 m en direction Est depuis la rue Dick (C).  
 Atelier vagabond a suggéré d'étendre le secteur en incluant la station de pompage ainsi que le quai, considérant que ces 2 sites sont appréciés et fréquentés autant par une population locale que de passage et que les vues depuis ces sites sont similaires aux vues depuis la section à considérer originellement.  
 Cette première section donne à voir aux automobilistes comme aux rares piétons qui s'aventurent sur le boulevard Sainte-Anne en direction de l'Est une très grande portion du fleuve avec en arrière plan le Mont Saint-Anne à gauche, au centre Cap-Tourmente et enfin à droite l'Île d'Orléans.

Officiellement la station de pompage n'est pas un lieu dédié à l'accueil du public, et peut-être le devrait-elle parce que force est de constater que ce public est attiré par ce site qui leur permet de relaxer, de pique-niquer, de pêcher et bien entendu de profiter d'une magnifique vue (B) à travers quelques arbres venus s'installer là.  
 La vue depuis le quai (A) est presque similaire mis-à-part qu'on ne voit plus Cap-Tourmente. La végétation du côté ouest de la station de pompage et le bâtiment lui-même altère l'appréciation de cette portion du paysage. L'ensemble de ce grand secteur n'est pas encore atteint de fermeture, mais s'il n'est encore pas atteint il n'en est pas moins menacé. En effet, par secteur (1;2;3), non loin de là, l'envahissante renouée du Japon gagne toujours plus de terrain.

Végétation à enlever au niveau de la station de pompage



Renouée du japon



Vue C, section où la renouée du Japon menace de prendre de l'expansion

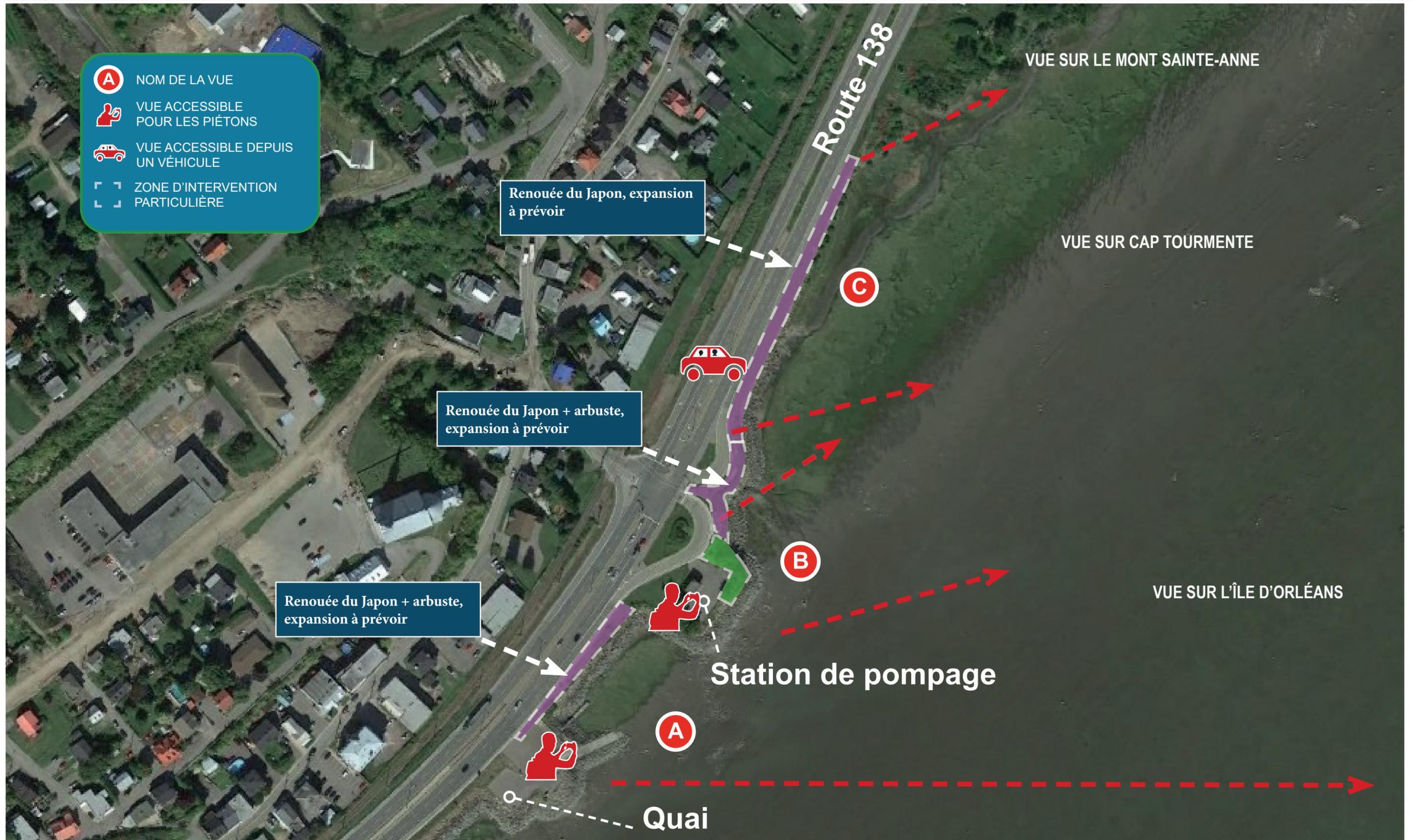


Débroussaillage à effectuer

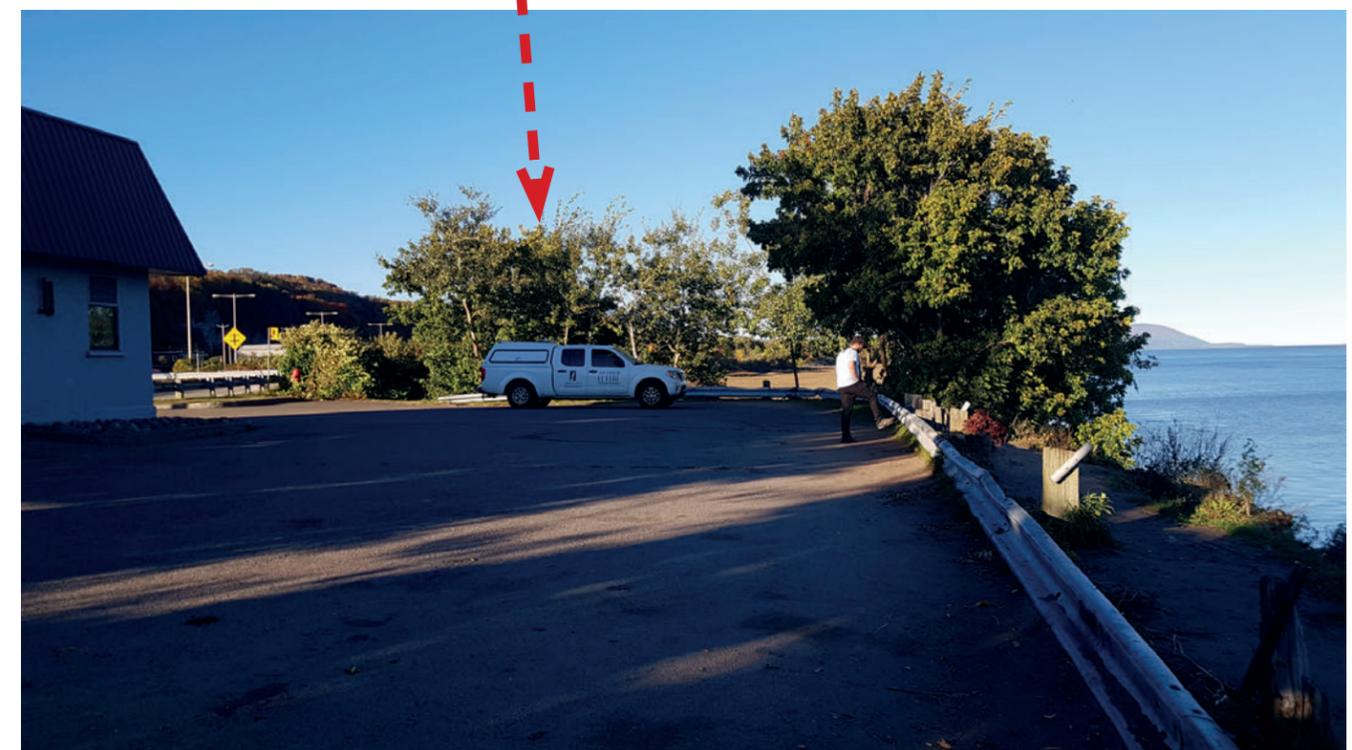


Vue sur les battures et le Mont Saint-Anne, station de pompage





VUES RECHERCHÉES





 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
ARBRE MOYEN	PEUPLIER À GRANDES DENTS	<i>Populus grandidentata Michx</i>	20	12	 		
	<b>REMARQUES :</b> Sensible au Chancre cytosporéen			<b>LONGÉVITÉ</b>			
				30 À 50			
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>			
				rapide			
				<b>EXPOSITION</b>			
				soleil			

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
ARBRE MOYEN	ÉRABLE NÉGUNDO, érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	15	14	 		
	<b>REMARQUES :</b> Sensible au champignon Pourridié xylarien.			<b>LONGÉVITÉ</b>			
				60 ans			
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>			
				TRÈS RAPIDE			
				<b>EXPOSITION</b>			
				soleil mi ombre			



ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE

ICONOGRAPHIE

TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)
VIVACE	RENOUÉE DU JAPON	<i>Reynoutria japonica Fallopia japonica</i>	3	7
	<b>REMARQUES :</b> Introduite au Canada dans les années 1900 comme espèce ornementale, la renouée a très vite envahit le pays. Cette plante très vigoureuse a été très souvent utilisée pour créer rapidement des haies bien fournies. La renouée se multiplie très facilement à partir d'un petit bout de rhizome ou même à partir d'un fragment de tige ce qui fait qu'il est très difficile de la contrôler et même de l'éradiquer. Son système de reproduction, sa vigueur, son adaptabilité et ses stratégies de conquête en font une plante très envahissante qui réduit la biodiversité des milieux dans lesquels elle s'implante. Elle est classée dans les 100 plantes mondialement reconnues pour présenter un danger pour l'équilibre environnemental. En 2021, des études sont menées afin de contrôler la propagation de cette plante. Il est important de consulter des spécialistes avant de débuter tous types de travaux nécessitant la coupe de cette plante.		<b>LONGÉVITÉ</b>	
			—	
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>	
			rapide	
			<b>EXPOSITION</b>	
		soleil- ombre		

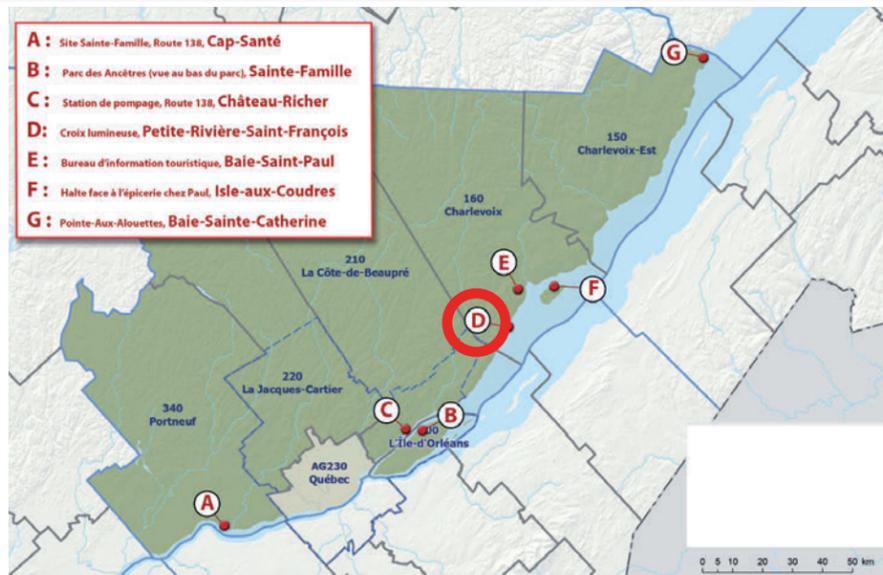


ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE

ICONOGRAPHIE

TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)
ARBRE MOYEN	FRÊNE ROUGE	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	18	10
	<b>REMARQUES :</b> Très sensible à l'agrile du frêne. Se renseigner auprès de sa MRC pour connaître les mesures à mettre en place pour contrer le problème.		<b>LONGÉVITÉ</b>	
			65 à 150 ans	
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>	
			rapide	
			<b>EXPOSITION</b>	
		soleil		





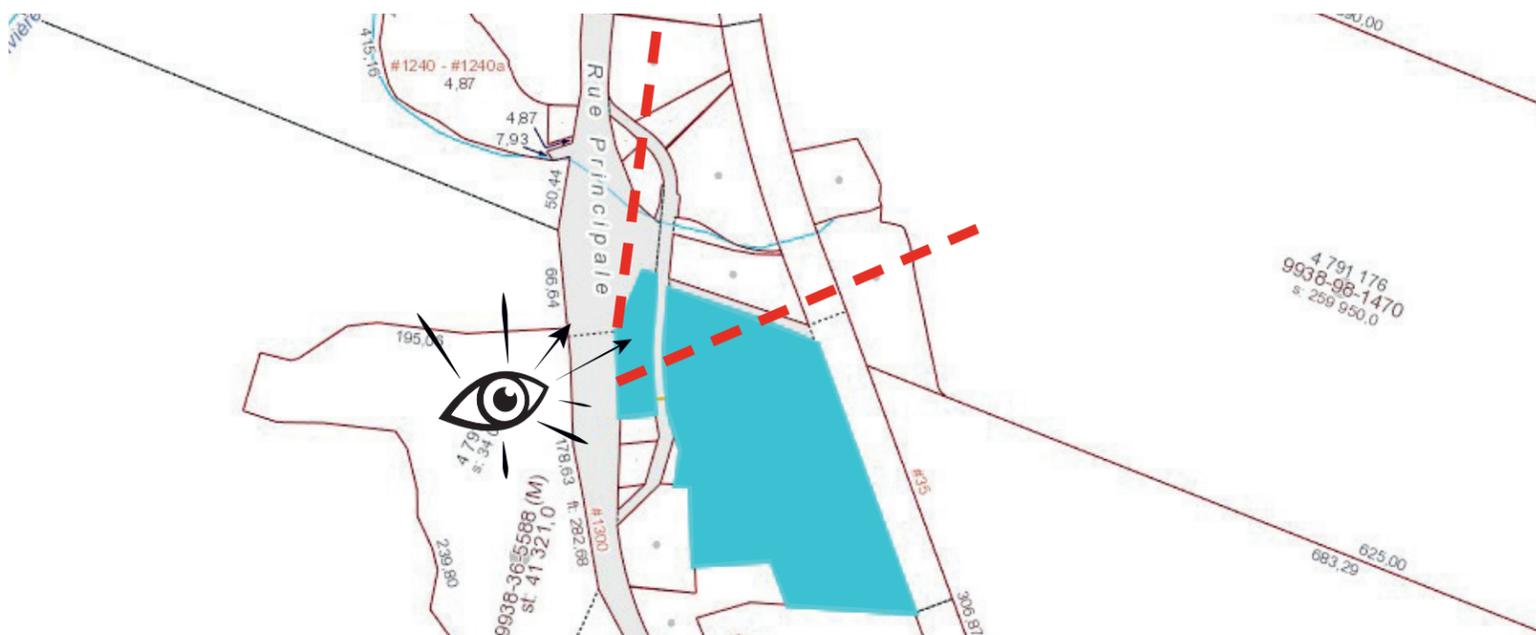
### Identification des acteurs concernés :

#### CORP. MUN. PETITE-RIVIERE

Institutionnel  
 4833 - RÉSERVOIR D'EAU  
 Zonage municipal RC 1

Zone de pente 31 % et +  
 Numéro de lot : 4 791 642 et  
 5 887 119  
 Superficie du lot : 24 283,2 m<sup>2</sup>  
 Matricule : 9938-57-2364

1



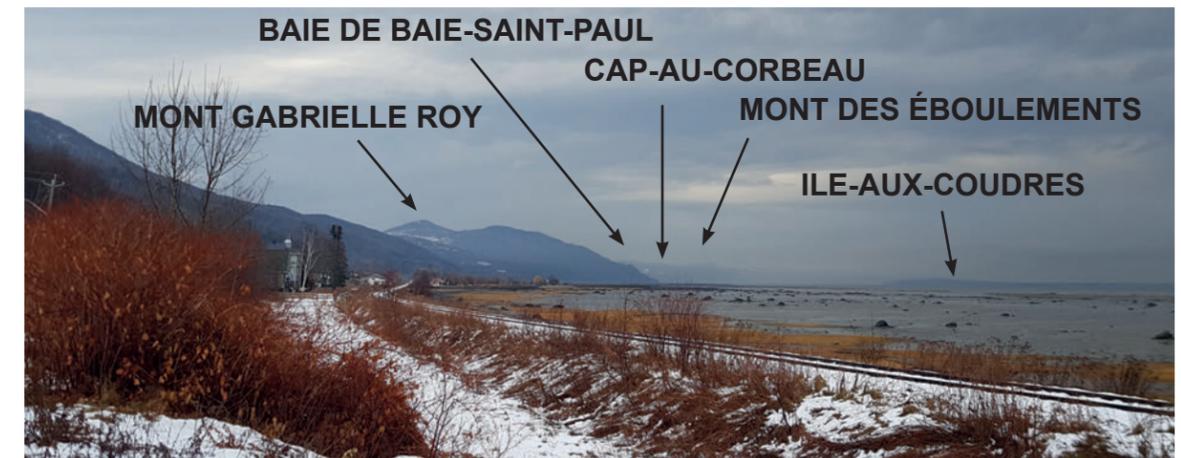
### Description du site :

À partir d'une légère élévation créée en bordure de la route s'élève la croix lumineuse de Petite-Rivière-Saint-François. Située au 1289 rue Principale, cette croix de métal d'une hauteur de 45 pieds a été érigée à la demande de l'abbé Marcel Lajoie et sur son propre terrain en 1985. Suite à son décès, la municipalité a acheté ce terrain en 1997.

On peut constater à la lecture de plusieurs photos échelonnées dans le temps que la végétation dans ce secteur s'est développée à très grande vitesse. Ce qui faisait autrefois office de belvédère et donner à contempler une vue sur les montagnes, le village, le fleuve, et plus loin encore le Mont Gabrielle Roy, la Baie de Baie-Saint-Paul et l'Isle-aux-Coudres, s'est aujourd'hui complètement refermé. Mis à part lorsque les feuillus ont perdu leur feuilles rien de ce qui était visible n'est plus aujourd'hui accessible à la vue.

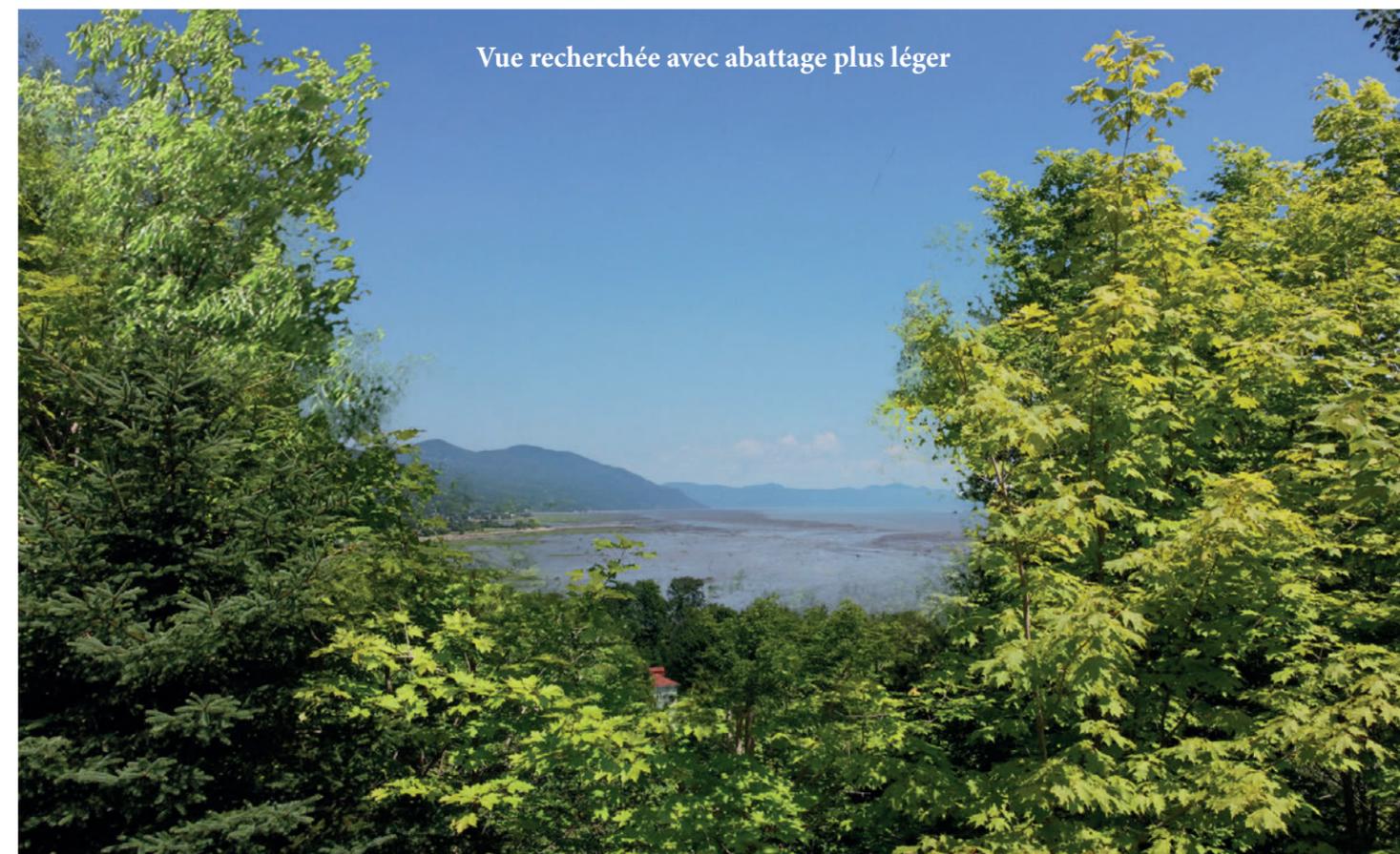
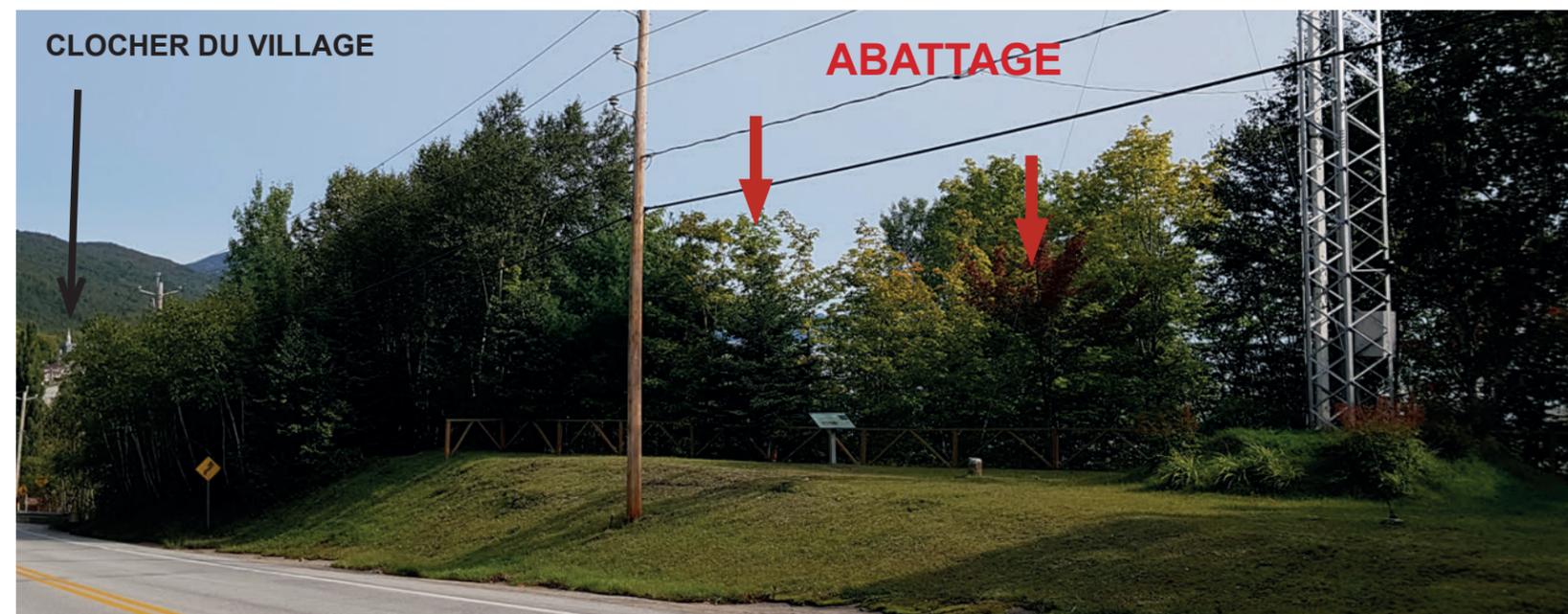
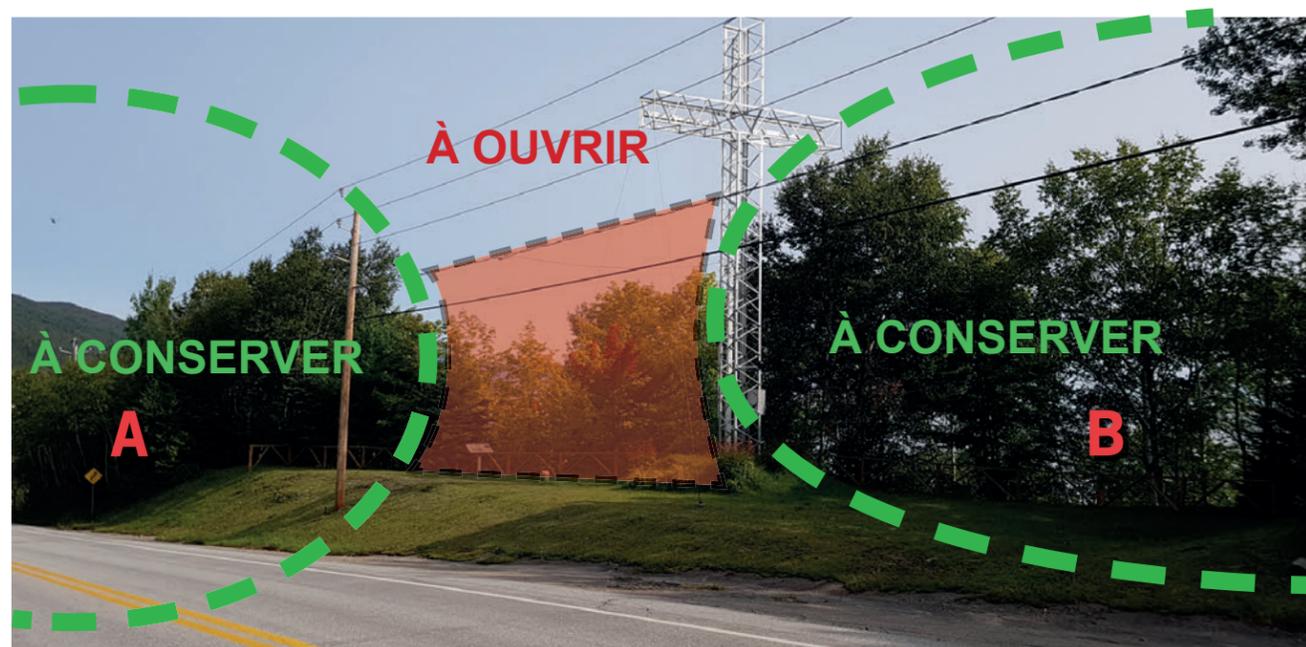
La totalité de la végétation obstruant cette vue se situe dans un talus abrupt. En contre-bas de celui-ci se trouve un chemin qui rejoint la route qui donne accès à la station de traitement des eaux et ses très grands bassins construits il y a peu.

Si la végétation peut nous apparaître parfois comme «l'ennemi à combattre» dans les cas de figure où elle nous prive de l'émerveillement devant les beautés du paysage elle peut s'avérer un stratège et efficace allié quand il s'agit de dissimuler des infrastructures dénuées d'intérêt.





VUES RECHERCHÉES



## Planification des travaux et estimation des coûts

## DESCRIPTION DES TRAVAUX POUR RÉ-OUVERTURE DE LA VUE:

## ÉTAPES ET DESCRIPTIONS DES TRAVAUX : à court terme

L'objectif proposé sur ce site est de dégager une portion relativement peu ouverte (40° environ) d'une vue qui autrefois était très largement ouverte sur le fleuve et donnait même à voir le cœur de Petite-Rivière-Saint-François. L'objectif n'est pas de ré-ouvrir complètement cette vue en dégagant la lisière boisée à gauche de la croix, parce que dans un premier temps cela n'aurait plus aujourd'hui le même intérêt du fait que beaucoup de choses dans ce paysage local ont évoluées et que, dans un deuxième temps, il serait trop difficile et trop onéreux de réaliser un tel « retour en arrière ». Il en est de même pour la végétation à droite de la croix (B), là aussi nous suggérons de laisser la végétation en place parce que le moindre dégagement donnerait une accessibilité visuelle sur la station de traitement des eaux en contre-bas.

De façon générale donc, la lisière boisée **A** le long de la route, à gauche de la croix et la végétation à droite **B** seront conservées, entre les deux, 2 solutions sont ici proposées.

- A. Une première solution serait de venir procéder à un abattage drastique qui éliminerait tous les arbres dérangeant la vue sur les deux tiers supérieurs de la pente. Environ une bonne quinzaine d'arbres serait ainsi mis à terre et la vue serait complètement dégagée dans cette section. Cette opération créerait une percée sur la partie la plus intéressante du secteur.
- B. Un deuxième scénario moins sévère pourrait être envisagé en procédant à quelques abattages sélectifs d'individus imposants et de procéder à de l'élagage d'éclaircissement sur le reste des arbres présents dans cette percée. Cette taille consiste, dans ce cas de figure, à enlever toutes les branches sur environ 25 % de l'arbre.

## À moyen, long terme

- A. Aux 5 ans procéder à de l'élagage ciblé sur le même principe sur des arbres ayant grandi et/ou qui pourraient venir à gêner plus tard la vue.



## Nota-bene:

L'abattage de certains arbres a été préféré parce qu'il ne concerne que peu d'individus dans ce contexte très boisé et l'élagage n'aurait pas garanti une ouverture suffisante.

## ESTIMATION DES COÛTS, CROIX LUMINEUSE, PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

TACHES	TARIF FORFAITAIRE
<b>OPTION 1</b>	
Abattage d'une quinzaine d'arbres	8 500,00 \$
<b>sous-total</b>	<b>8 500,00 \$</b>
option sans gestion des matières résiduelles	-1 500,00 \$
<b>sous-total</b>	<b>7 000,00 \$</b>
<b>OPTION 2</b>	
Abattage d'une demi-douzaine d'arbres + élagage	8 500,00 \$
<b>sous-total</b>	<b>8 500,00 \$</b>
option sans gestion des matières résiduelles	-1 500,00 \$
<b>sous-total</b>	<b>7 000,00 \$</b>
* Estimation classe D 20% (entre : 6 500 \$ et 9 000 \$)	
Aux 5 ans, élagage ciblé : Prévoir entre 3 500 et 4 500 \$	
* : Estimation de classe D, étude de préféabilité, selon la grille des classes d'estimation, Association des firmes de génie-conseil du Québec.	

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
ARBRE MOYEN	PEUPLIER FAUX TREMBLE	<i>Populus tremuloides</i>	25	8	 		
	<b>REMARQUES :</b>			<b>LONGÉVITÉ</b>			
	Sensible au chancre cératocystien. La maladie se reconnaît habituellement au chancre en forme de cible aux bourrelets concentriques. Les bourrelets sont constitués de tissu calleux formé par l'arbre en réaction au champignon. Chaque année, le champignon traverse la barrière calleuse formée par l'arbre l'année précédente; l'arbre forme une nouvelle barrière qui est traversée encore une fois. Le même processus se reproduit pendant plusieurs années, ce qui donne un chancre en forme de cible.			80 ans			
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>			
				rapide			
				<b>EXPOSITION</b>			
				soleil			

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
GRAND ARBRE	ÉRABLE À SUCRE	<i>Acer saccharum</i>	20	15	    		
	<b>REMARQUES :</b>			<b>LONGÉVITÉ</b>			
	Peu sensible aux maladies, sensibilité moyenne aux vents et au verglas			250 ans			
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>			
				lente			
				<b>EXPOSITION</b>			
				soleil ou mi-ombre,			

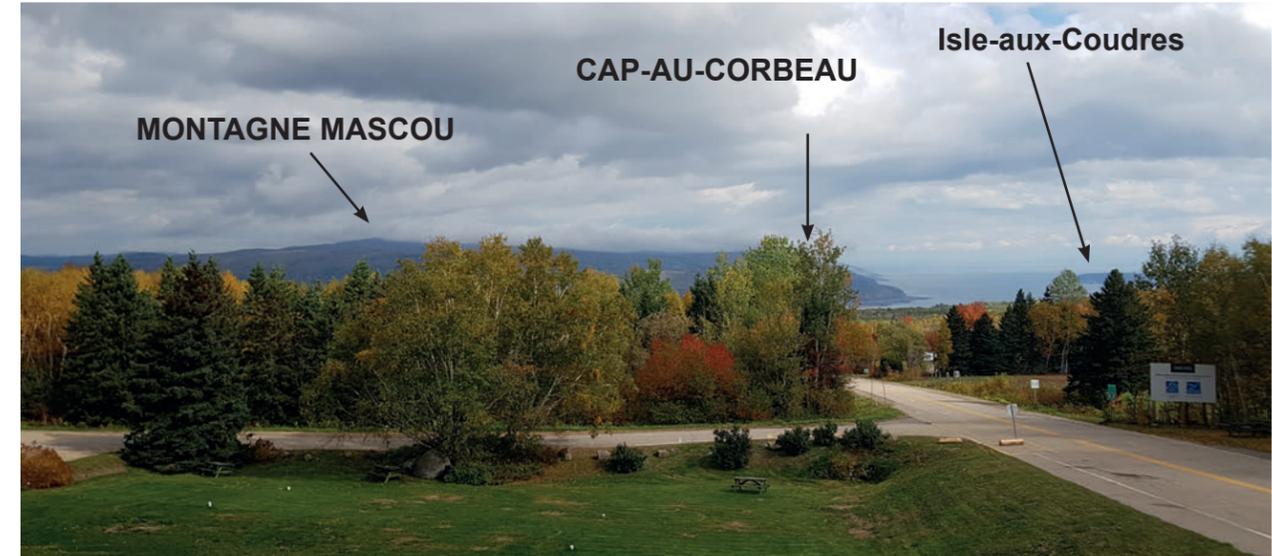
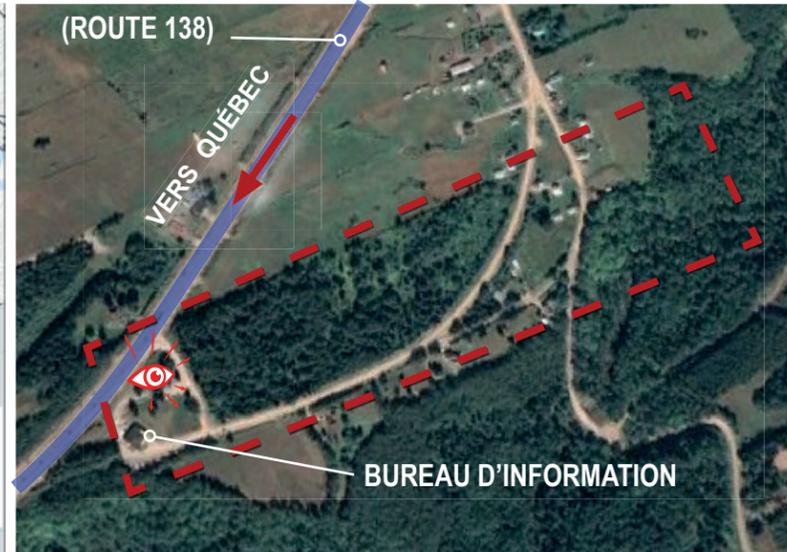
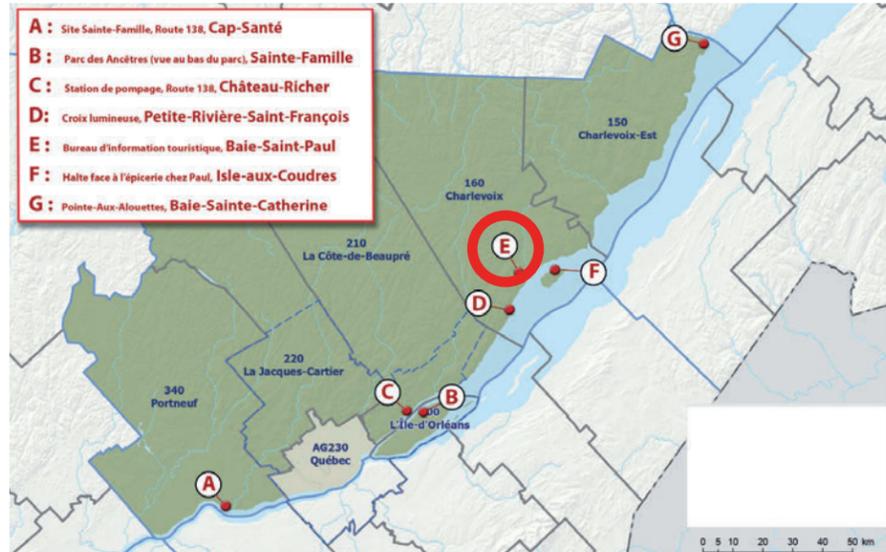


ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE

ICONOGRAPHIE

TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)
ARBUSTE	ÉPINETTE BLANCHE	<i>Picea glauca</i>	22	10
	<b>REMARQUES :</b> Légère sensibilité aux chancres, sensibilité moyenne à la tordeuse des bourgeons et au puceron à galle.		<b>LONGÉVITÉ</b>	
			jusqu'à 200 ans	
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>	
			moyenne	
			<b>EXPOSITION</b>	
			soleil mi ombre	





Identification des acteurs concernés :

**ASS. TOURISTIQUE DE CHARLEVOIX**  
7519 - AUTRES CENTRES D'ACTIVITÉS TOURISTIQUES  
Zonage municipal RC 1

Numéro de lot : 4 392 894  
Superficie du lot : 15 197,30 m<sup>2</sup>  
Matricule : 0151-08-6764

1

**Privé**  
**1000 - LOGEMENT**  
Zonage municipal RC 1  
Numéro de lot : 4 392 900 et 4 392 913  
Superficie du lot : 52 842,50 m<sup>2</sup>  
Matricule : 0152-20-5830

2

**Privé**  
**1000 - LOGEMENT**  
Zonage municipal RC 1  
Numéro de lot : 4 392 912  
Superficie du lot : 2 997,10 m<sup>2</sup>  
Matricule : 0152-40-7393

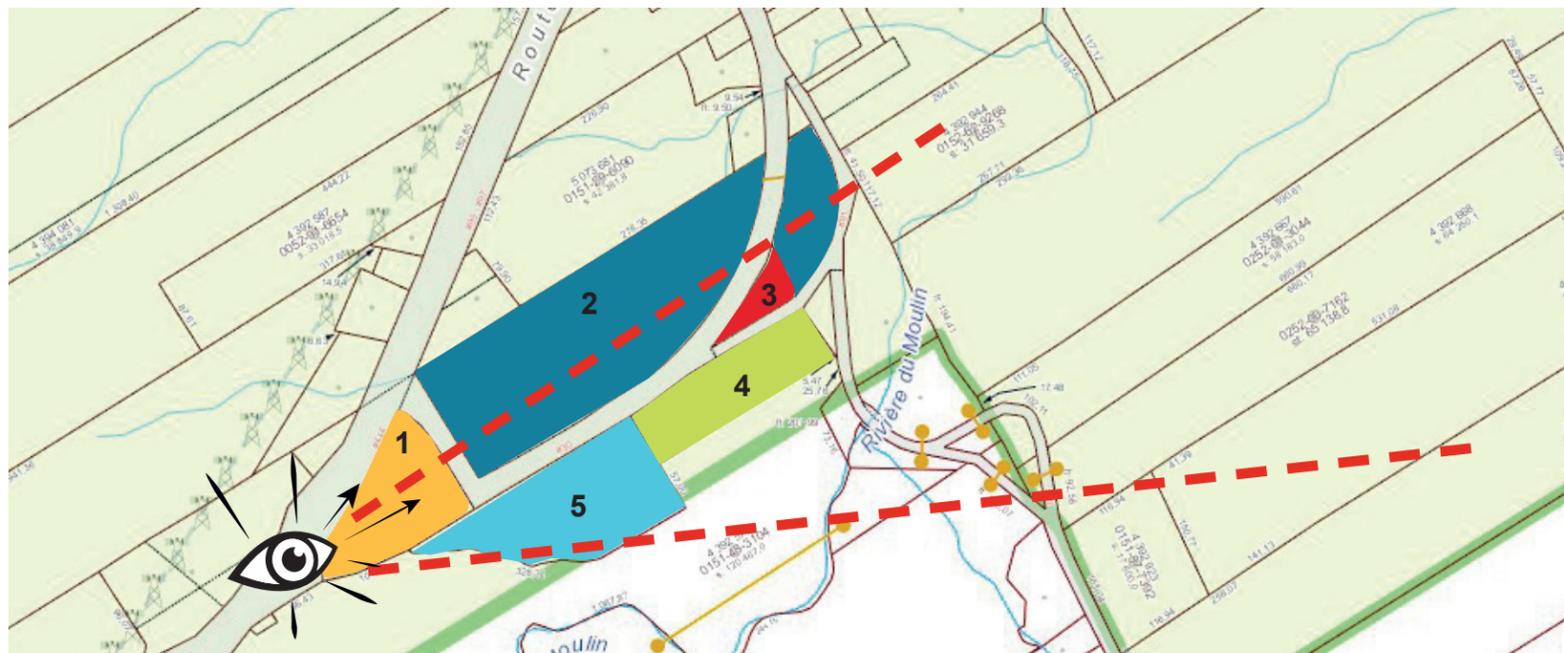
3

**Privé**  
**1000 - LOGEMENT**  
Zonage municipal RC 1  
Numéro de lot : 4 392 910  
Superficie du lot : 14 334,10 m<sup>2</sup>  
Matricule : 0151-49-2788

4

**Privé**  
**1000 - LOGEMENT**  
Zonage municipal RC 1  
Numéro de lot : 4 392 575  
Superficie du lot : 23 848,90 m<sup>2</sup>  
Matricule : 0151-28-6053

5



Description du site :

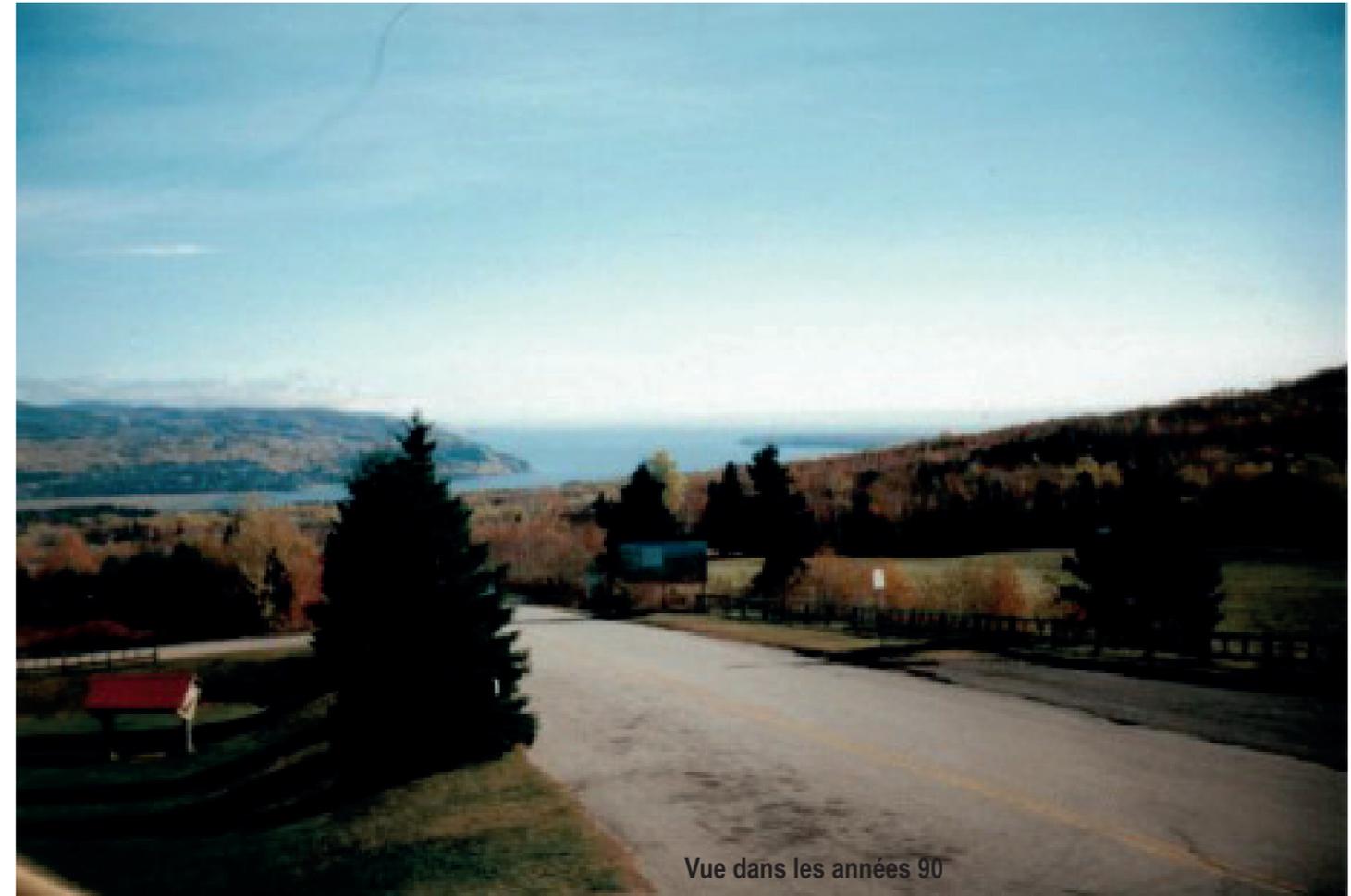
Situé au bord de la Route 138, à une dizaine de minutes de Baie-Saint-Paul, le bureau d'information touristique de Baie-Saint-Paul est un lieu hautement stratégique dans l'appréciation des paysages charlevoisiens. En plus d'accueillir des milliers de touristes désireux de connaître les lieux à visiter ainsi que les activités à faire, le site offre un espace agréable de détente où il est possible de se dégourdir les jambes ou encore de pique-niquer.

Depuis l'intérieur du bâtiment ou depuis la terrasse adjacente, une vue plongeante vers la baie de Baie-Saint-Paul, le fleuve et l'Isle-aux-Coudres s'offre à nous.

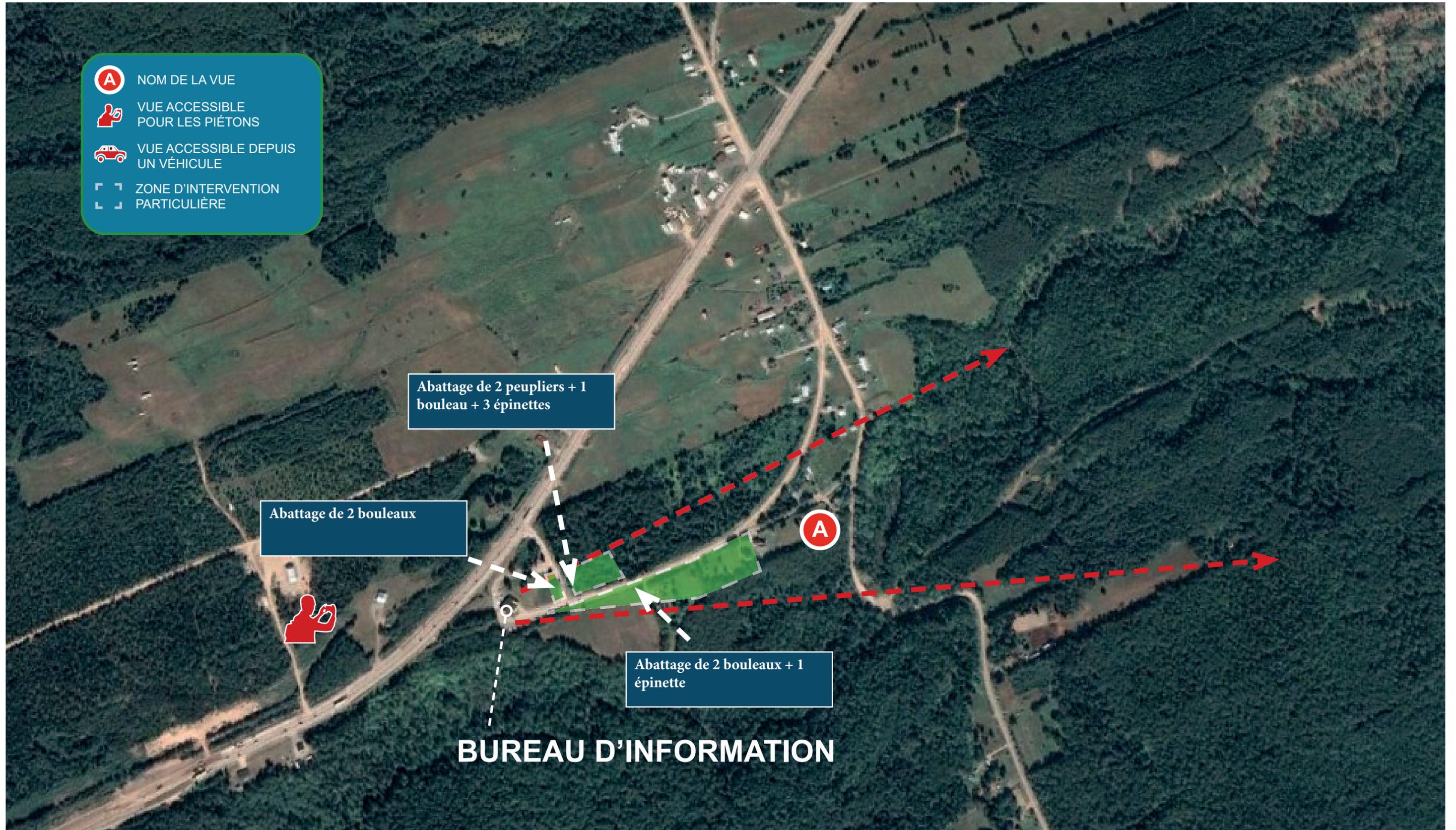
L'envergure et la «transparence» de cette vue se sont au fil des années amenuisées. De nombreux arbres présents sur les terres voisines anciennement exploitées pour la produc-

tion agricole ou forestière, ont depuis repris possession de l'espace et quelques uns ont même commencé à sérieusement créer un écran qui masque partiellement les montagnes de l'arrière plan gauche et presque complètement l'Isle-aux-Coudres à droite.

On arrive encore à distinguer certains éléments à travers la densité de ces arbres, mais il est vrai que la «force d'attraction» qu'avait cette vue a perdu en puissance et que par conséquent les effets de surprise et d'éblouissement ont été amenuisés à leurs tours.



Vue dans les années 90



- NOM DE LA VUE
- VUE ACCESSIBLE POUR LES PIÉTONS
- VUE ACCESSIBLE DEPUIS UN VÉHICULE
- ZONE D'INTERVENTION PARTICULIÈRE

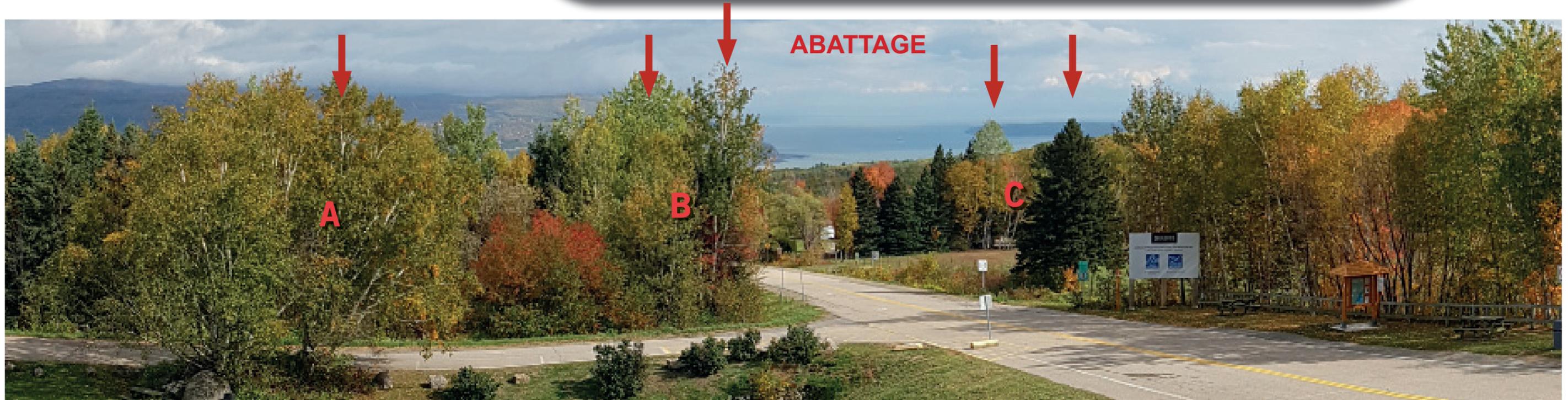
Abattage de 2 peupliers + 1 bouleau + 3 épinettes

Abattage de 2 bouleaux

Abattage de 2 bouleaux + 1 épinette

**BUREAU D'INFORMATION**

VUES RECHERCHÉES



# Planification des travaux et estimation des coûts

## DESCRIPTION DES TRAVAUX POUR RÉ-OUVERTURE DE LA VUE:

### ÉTAPES ET DESCRIPTIONS DES TRAVAUX : à court terme

- A. ABATTAGE DE 2 BOULEAUX
- B. ABATTAGE DE 2 PEUPLIERS ET 1 BOULEAU + 3 ÉPINETTES pour aérer la volumétrie du boisé dans les 50 premiers mètres
- C. ABATTAGE D'UNE ÉPINETTE LE LONG DU CHEMIN, + 2 bouleaux + éclaircissage

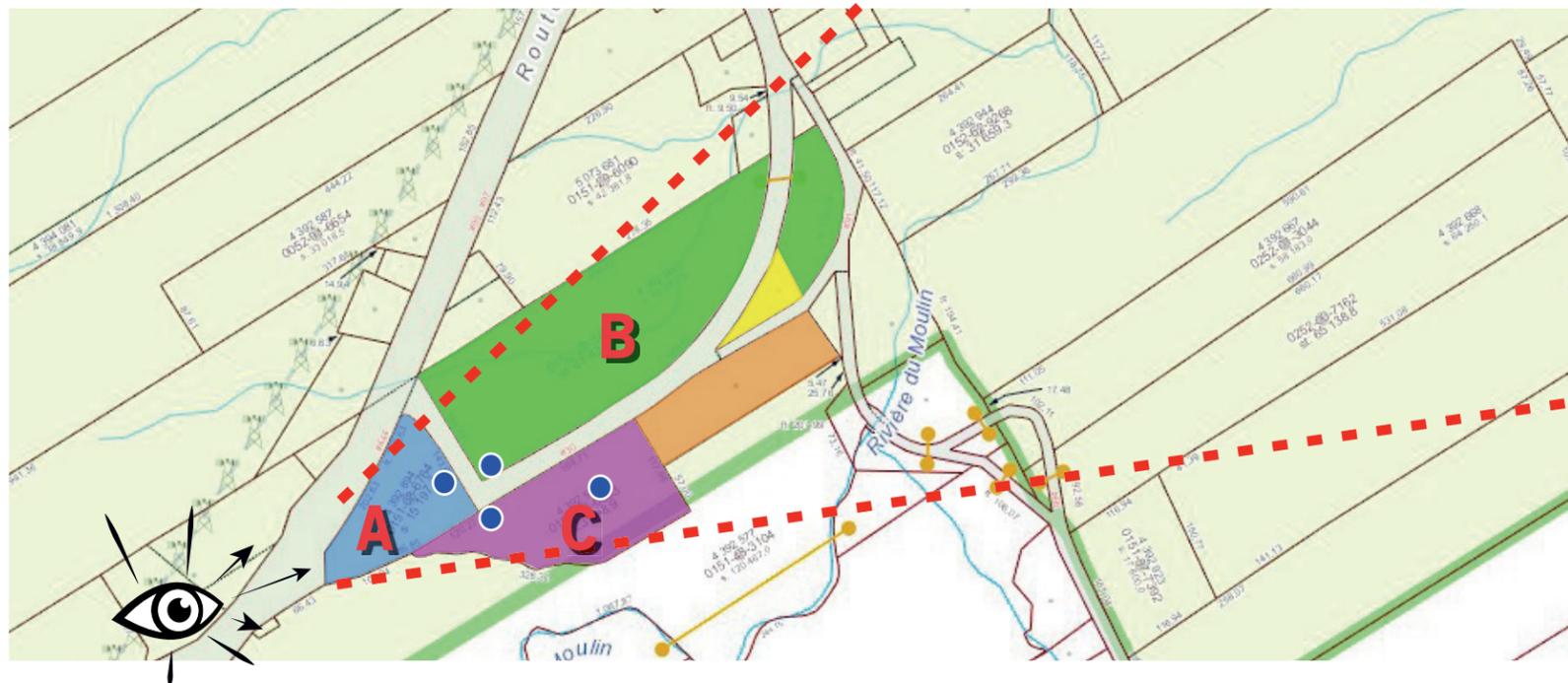
### À moyen, long terme

- A. Aux 5 ans procéder à de l'élagage ciblé sur des arbres ayant grandi et pouvant gêner plus tard



### Nota-bene:

L'abattage de certains arbres a été préféré parce qu'il ne concerne que peu d'individus dans ce contexte très boisé et l'élagage n'aurait pas garanti une ouverture suffisante.



ESTIMATION DES COÛTS, RELAIS INFO TOURISTIQUE, BAIE-SAINT-PAUL	
TACHES	TARIF FORFAITAIRE
<b>ZONE A (terrain de Tourisme Charlevoix)</b>	
Abattage de 2 bouleaux sur 3	1 250,00 \$
<b>ZONE B (propriétaire privé lot : 4 392 900 )</b>	
Abattage de 2 peupliers + 1 bouleau + 3 épinettes	4 000,00 \$
<b>ZONE C (propriétaire privé lot : 4 392 575 )</b>	
Abattage de 1 épinette + 2 bouleaux + éclaircissage	2 000,00 \$
<b>sous-total</b>	<b>7 250,00 \$</b>
option sans gestion des matières résiduelles	-1 000,00 \$
<b>sous-total</b>	<b>6 250,00 \$</b>
<b>*Estimation classe D 20% (entre : 6 000 \$ et 9 000 \$ )</b>	
<b>Aux 5 ans, élagage ciblé : Prévoir entre 2 500 et 4 500 \$</b>	
<i>* : Estimation de classe D, étude de pré faisabilité, selon la grille des classes d'estimation, Association des firmes de génie-conseil du Québec.</i>	

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
ARBRE MOYEN	PEUPLIER FAUX TREMBLE	<i>Populus tremuloides</i>	25	8	 		
	<b>REMARQUES :</b>			<b>LONGÉVITÉ</b>			
	Sensible au chancre cératocystien. La maladie se reconnaît habituellement au chancre en forme de cible aux bourrelets concentriques. Les bourrelets sont constitués de tissu calleux formé par l'arbre en réaction au champignon. Chaque année, le champignon traverse la barrière calleuse formée par l'arbre l'année précédente; l'arbre forme une nouvelle barrière qui est traversée encore une fois. Le même processus se reproduit pendant plusieurs années, ce qui donne un chancre en forme de cible.			80 ans			
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>			
				rapide			
				<b>EXPOSITION</b>			
				soleil			

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
ARBUSTE	ÉPINETTE BLANCHE	<i>Picea glauca</i>	22	10	 		
	<b>REMARQUES :</b>			<b>LONGÉVITÉ</b>			
	Légère sensibilité aux chancres, sensibilité moyenne à la tordeuse des bourgeons et au puceron à galle.			jusqu'à 200 ans			
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>			
				moyenne			
				<b>EXPOSITION</b>			
				soleil mi ombre			

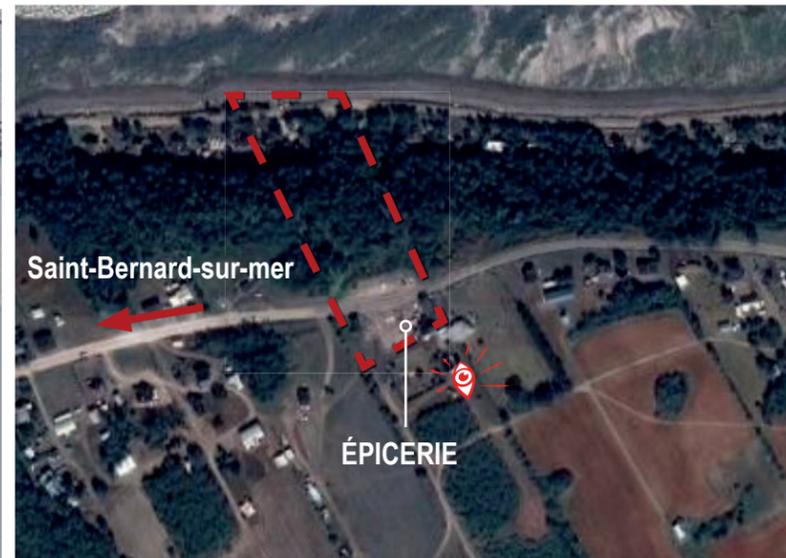
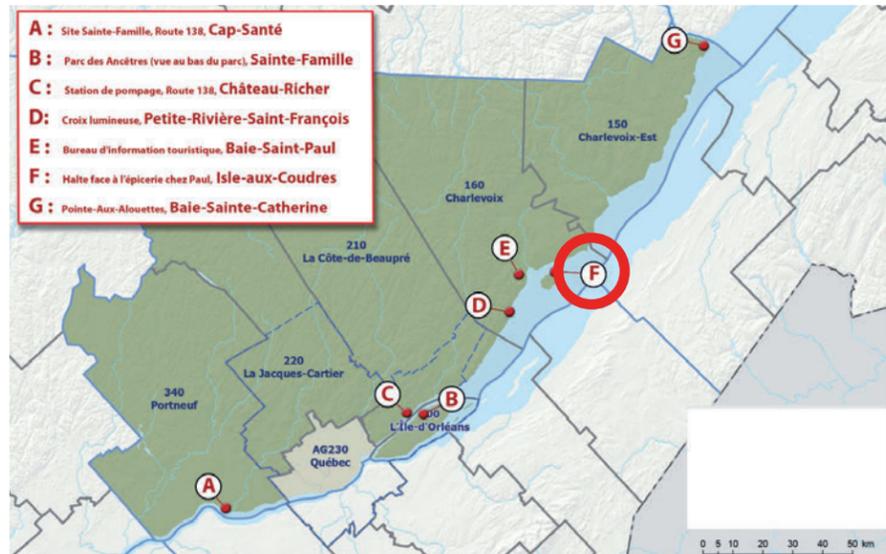
 <b>ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE</b>					<b>ICONOGRAPHIE</b>		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
GRAND ARBRE	BOULEAU JAUNE	<i>Betula alleghaniensis</i>	20	15	  		
	<b>REMARQUES :</b> Légère sensibilité aux chancres et aux taches foliaires, sensibilité moyenne aux insectes tels que l'agrile et la mineuse du bouleau		<b>LONGÉVITÉ</b> 150 ans				
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b> moyenne				
			<b>EXPOSITION</b> soleil mi ombre				

 <b>ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE</b>					<b>ICONOGRAPHIE</b>		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
ARBRE MOYEN	BOULEAU À PAPIER	<i>Betula papyrifera</i>	20	15	  		
	<b>REMARQUES :</b> Légère sensibilité aux chancres, sensibilité moyenne aux insectes tels que l'agrile, la mineuse et la porte-case du bouleau		<b>LONGÉVITÉ</b> 100-140 ans				
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b> rapide				
			<b>EXPOSITION</b> soleil				

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
ARBRISSEAU	CERISIER SAUVAGE	<i>Prunus virginiana</i>	6	6			
	<b>REMARQUES :</b> On doit avoir deux cerisiers à proximité l'un de l'autre pour qu'il y ait une fertilisation efficace et obtenir des fruits. On fait le moins de taille possible, après la floraison, par temps sec, pour supprimer les branches mortes ou superflues afin de conserver le port.		<b>LONGÉVITÉ</b>				
			—				
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>				
			Moyenne				
			<b>EXPOSITION</b>				
			soleil				

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
GRAND ARBRE	PIN BLANC	<i>Pinus strobus</i>	20	7			
	<b>REMARQUES :</b> Il est très sensible à la rouille vésiculeuse du pin blanc,		<b>LONGÉVITÉ</b>				
			200 à 400 ans				
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>				
			RAPIDE				
			<b>EXPOSITION</b>				
			soleil mi ombre				

Rouille vésiculeuse



### Identification des acteurs concernés :

**Commercial**  
 5533 - STATION LIBRE-SERVICE  
 OU AVEC SERVICE ET DÉPANNEUR  
 Zonage municipal H 26

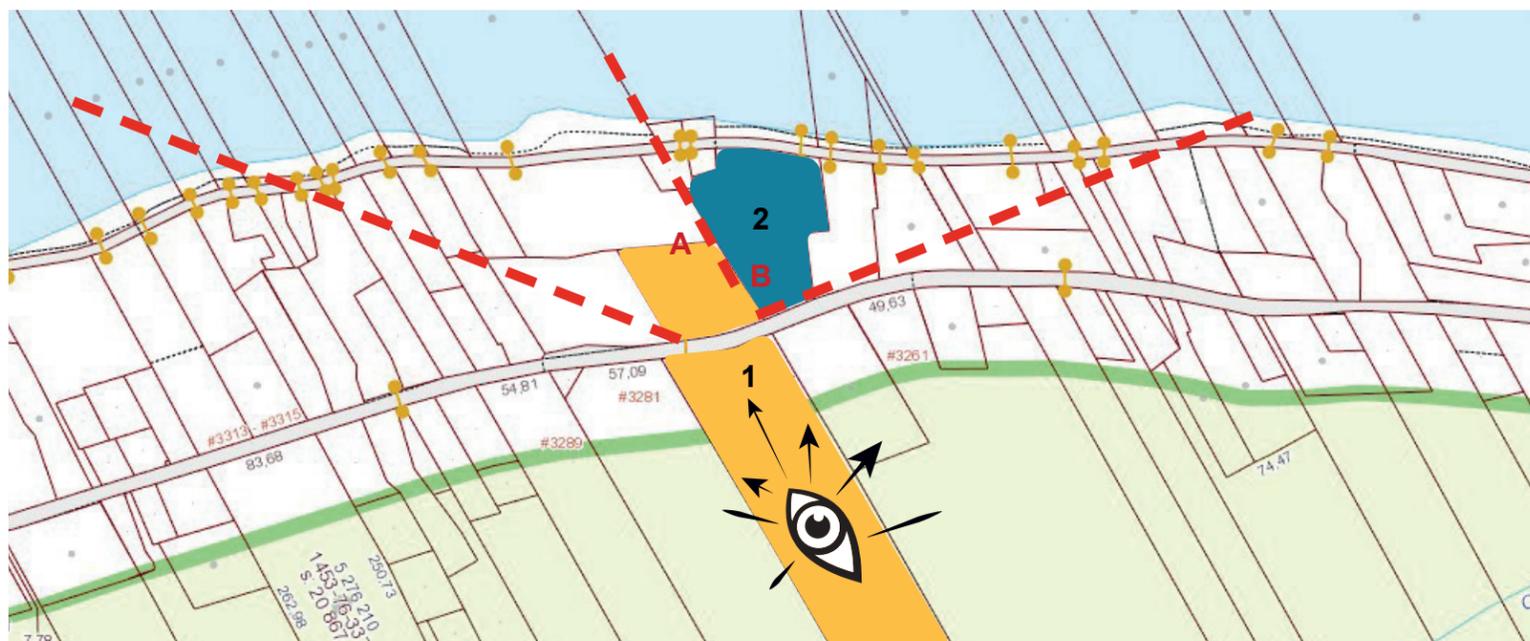
N° lot : 5 883 194  
 Superficie : 4 938,40 m<sup>2</sup>  
 Matricule : 1553-33-2221

1

**Privé**  
 1000 - LOGEMENT  
 Zonage municipal H26 - V01

N° lot : 5 275 744  
 Superficie du lot : 8 412,30 m<sup>2</sup>  
 Matricule : 1454-91-7638

2



### Description du site :

Située au 3269 Chemin des Coudriers à Saint-Bernard-sur-Mer, cette halte offre une vue panoramique sur le fleuve, Saint-Joseph-de-la-rive, les Monts des Éboulements et Cap-aux-Oies.

On s'y arrête pour une photo souvenir, se dégourdir les jambes, pique-niquer ou encore parce qu'en face il y a une épicerie et encore une station services et souvent une raison en amène une autre.

Le terrain où se situe la halte appartient aux propriétaires de l'épicerie et «l'entretien» de cette vue finalement dépend majoritairement de leurs efforts et bien entendu de leurs motivations et initiative propres. Pour le moment la vue n'est pas réellement bouchée et n'est non plus pas encore vraiment menacée.

Les arbres matures qui obstruent par moment la vue (A) se trouvent fort heureusement en contre-bas du talus directement accolé à l'espace plan que forme la halte (1). Ces arbres en contre-bas donc ne pousseront guère plus et le feront relativement lentement.

La vue (B) qui semble elle la plus encline à se fermer rapidement est la partie à l'extrémité Est de la halte et qui donne à voir encore un horizon des plus intéressants avec au fond Cap-aux-Oies.

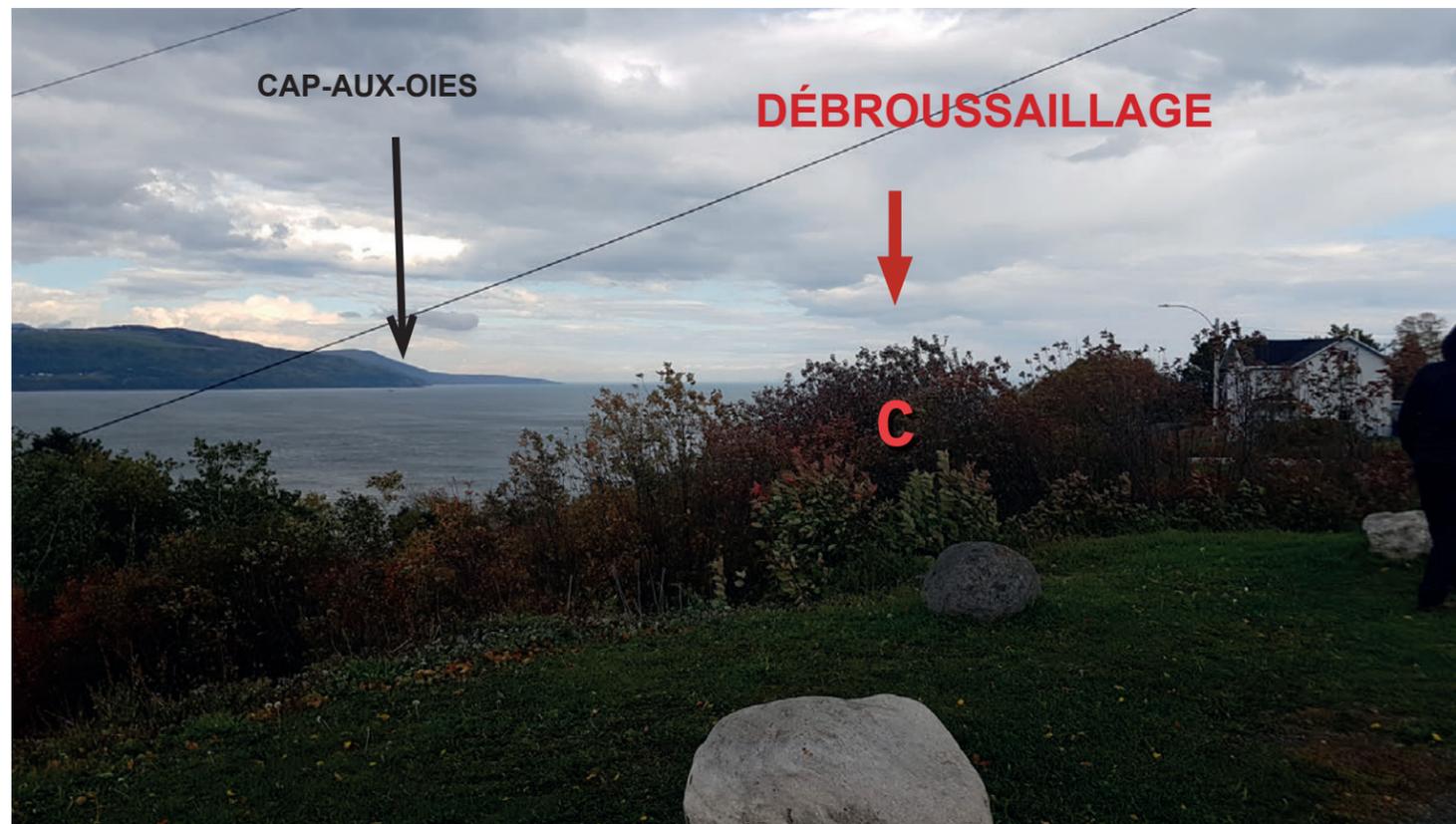
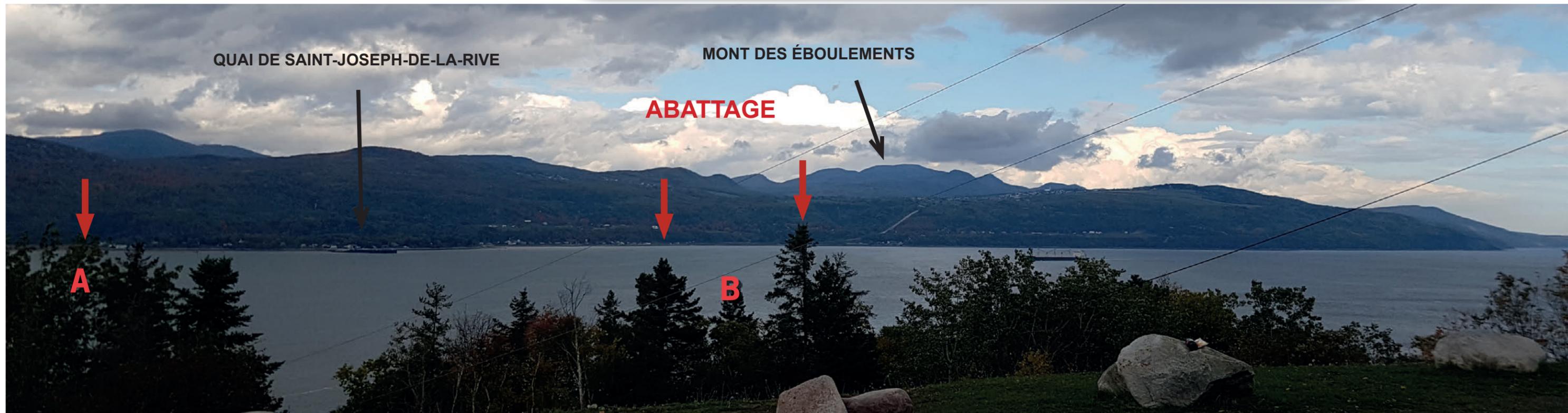
Les jeunes arbustes et arbrisseaux qui sont à l'origine de cet écran se trouve sur le terrain voisin appartenant à un propriétaire privé.



- A** NOM DE LA VUE
-  VUE ACCESSIBLE POUR LES PIÉTONS
-  VUE ACCESSIBLE DEPUIS UN VÉHICULE
-  ZONE D'INTERVENTION PARTICULIÈRE



VUES RECHERCHÉES



## Planification des travaux et estimation des coûts

## DESCRIPTION DES TRAVAUX POUR L'ENTRETIEN DE LA VUE EXISTANTE :

## ÉTAPES ET DESCRIPTIONS DES TRAVAUX : à court terme

L'objectif ici est de maintenir ouverte la vue sur les parties B et C qui sont les plus attrayantes d'un point de vue lecture du paysage. L'ouverture dans la partie gauche du cône de vision n'est pas dénuée d'intérêt mais nous paraît moins intéressante à entretenir.

- A. Dans un premier temps donc, procéder à de l'abattage sélectif de quelques individus (épinettes et pins) dans la partie B et procéder à du débroussaillage dans la partie C.
- B. Éventuellement, en fonction des besoins, faire quelques abattages dans la partie A pour dégager la vue adéquatement.

## À moyen, long terme

- A. Aux 3 ans procéder à du débroussaillage dans la partie C afin de maintenir la strate arbustive sous contrôle. Ne pas laisser se développer d'arbre dans cette partie.
- B. Aux 5 ans procéder éventuellement à l'abattage de sujets susceptibles de boucher la vue dans les parties A et B.



## Nota-bene:

L'abattage sur ce site a été préféré à d'autres techniques parce qu'il nous paraissait plus adapté compte tenu de la grande présence de conifères (moins tolérant aux techniques de réduction ou d'éclaircissage que les feuillus) et du peu d'individus à traiter.

## ESTIMATION DES COÛTS, HALTE CHEZ PAUL, ÎLE-AUX-COUDRES

TACHES	TARIF FORFAITAIRE
<b>ZONE B</b>	
Abattage de 2 conifères	1 250,00 \$
<b>ZONE C</b>	
Débroussaillage d'environ 60 m <sup>2</sup>	500,00 \$
<b>ZONE A</b>	
Abattage d'une dizaine d'arbres	4 000,00 \$
<b>sous-total</b>	<b>5 750,00 \$</b>
option sans gestion des matières résiduelles	-1 000,00 \$
<b>sous-total</b>	<b>4 750,00 \$</b>
* Estimation classe D 20% (entre : 4 000 \$ et 7 000 \$)	
<b>Aux 3 ans, débroussaillage partie C : Prévoir entre 500 et 1000 \$</b>	
<b>Aux 5 ans ,abattage d'arbres gênants : entre 1 000 et 2 500 \$</b>	
* : Estimation de classe D, étude de préféabilité, selon la grille des classes d'estimation, Association des firmes de génie-conseil du Québec.	

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE	
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)		
ARBRE MOYEN	PEUPLIER FAUX TREMBLE	<i>Populus tremuloides</i>	25	8	 	
	<b>REMARQUES :</b>		<b>LONGÉVITÉ</b>			
	Sensible au chancre cératocystien. La maladie se reconnaît habituellement au chancre en forme de cible aux bourrelets concentriques. Les bourrelets sont constitués de tissu calleux formé par l'arbre en réaction au champignon. Chaque année, le champignon traverse la barrière calleuse formée par l'arbre l'année précédente; l'arbre forme une nouvelle barrière qui est traversée encore une fois. Le même processus se reproduit pendant plusieurs années, ce qui donne un chancre en forme de cible.		80 ans			
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>			
			rapide			
			<b>EXPOSITION</b>			
			soleil			

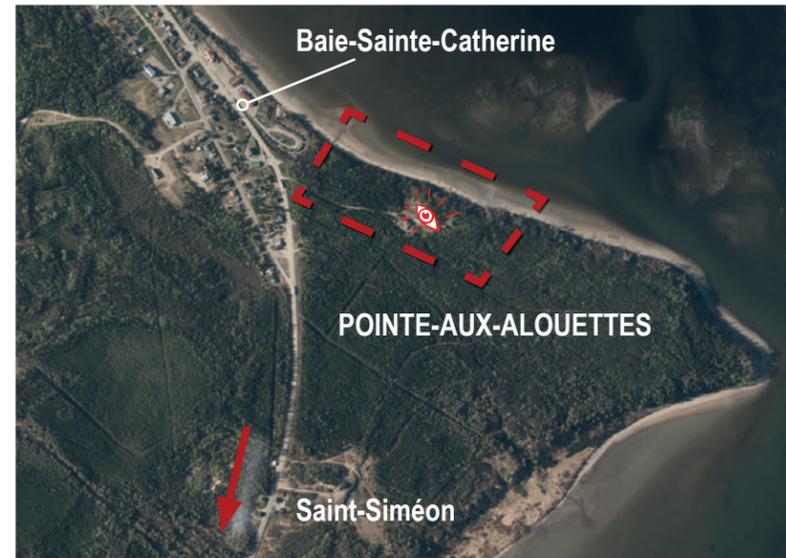
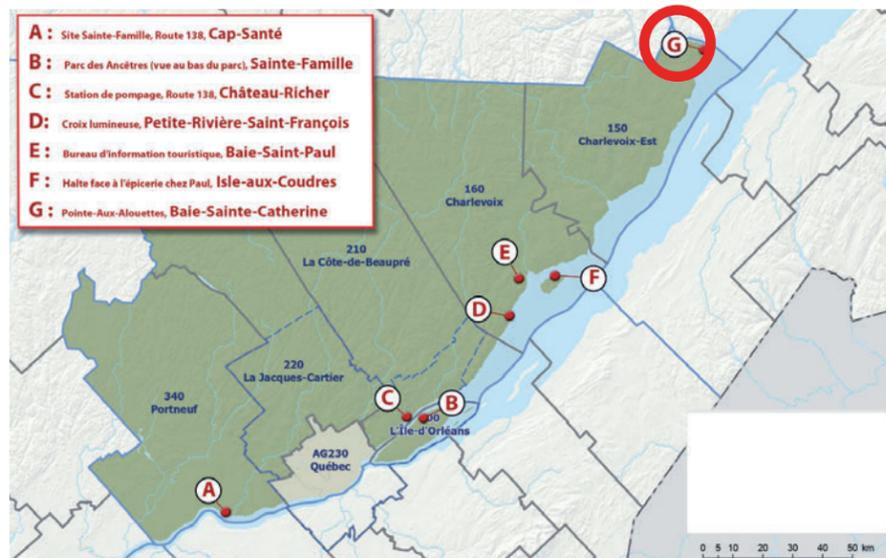
 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE	
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)		
ARBUSTE	ÉPINETTE BLANCHE	<i>Picea glauca</i>	22	10	 	
	<b>REMARQUES :</b>		<b>LONGÉVITÉ</b>			
	Légère sensibilité aux chancres, sensibilité moyenne à la tordeuse des bourgeons et au puceron à galle.		jusqu'à 200 ans			
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>			
			moyenne			
			<b>EXPOSITION</b>			
			soleil mi ombre			

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
ARBRISSEAU	CERISIER SAUVAGE	<i>Prunus virginiana</i>	6	6	 		
	<b>REMARQUES :</b> On doit avoir deux cerisiers à proximité l'un de l'autre pour qu'il y ait une fertilisation efficace et obtenir des fruits. On fait le moins de taille possible, après la floraison, par temps sec, pour supprimer les branches mortes ou superflues afin de conserver le port.			<b>LONGÉVITÉ</b>			
				—			
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>			
				Moyenne			
				<b>EXPOSITION</b>			
				soleil			

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
ARBUSTE	AULNE RUGEUX	<i>Alnus rugosa</i>	3	1,5			
	<b>REMARQUES :</b> Sensible à chenille à tente estivale			<b>LONGÉVITÉ</b>			
				—			
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>			
				rapide			
				<b>EXPOSITION</b>			
				soleil			

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
VIVACE	RENOUÉE DU JAPON	<i>Reynoutria japonica Fallopia japonica</i>	3	7	 		
	<b>REMARQUES :</b> Introduite au Canada dans les années 1900 comme espèce ornementale, la renouée a très vite envahit le pays. Cette plante très vigoureuse a été très souvent utilisée pour créer rapidement des haies bien fournies. La renouée se multiplie très facilement à partir d'un petit bout de rhizome ou même à partir d'un fragment de tige ce qui fait qu'il est très difficile de la contrôler et même de l'éradiquer. Son système de reproduction, sa vigueur, son adaptabilité et ses stratégies de conquête en font une plante très envahissante qui réduit la biodiversité des milieux dans lesquels elle s'implante. Elle est classée dans les 100 plantes mondialement reconnues pour présenter un danger pour l'équilibre environnemental. En 2021, des études sont menées afin de contrôler la propagation de cette plante. Il est important de consulter des spécialistes avant de débuter tous types de travaux nécessitant la coupe de cette plante.			<b>LONGÉVITÉ</b>		—	
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>		rapide	
				<b>EXPOSITION</b>		soleil- ombre	

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE		
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)			
GRAND ARBRE	PIN ROUGE	<i>Pinus resinosa</i>	24	12	 		
	<b>REMARQUES :</b> Sensibilité élevée au chancre scléroderrien Légère sensibilité aux insectes			<b>LONGÉVITÉ</b>		200 ans	
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>		MOYENNE	
				<b>EXPOSITION</b>		soleil	



Identification des acteurs concernés :

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
ET RESS. NATUR. MRC de  
CHARLEVOIX-EST  
1890 - AUTRES RÉSIDENCES  
PROVISOIRES  
Zonage municipal C 104

N° lot : C-P  
Superficie : 258 000,00 m<sup>2</sup>  
Matricule : 6329-21-8000

1

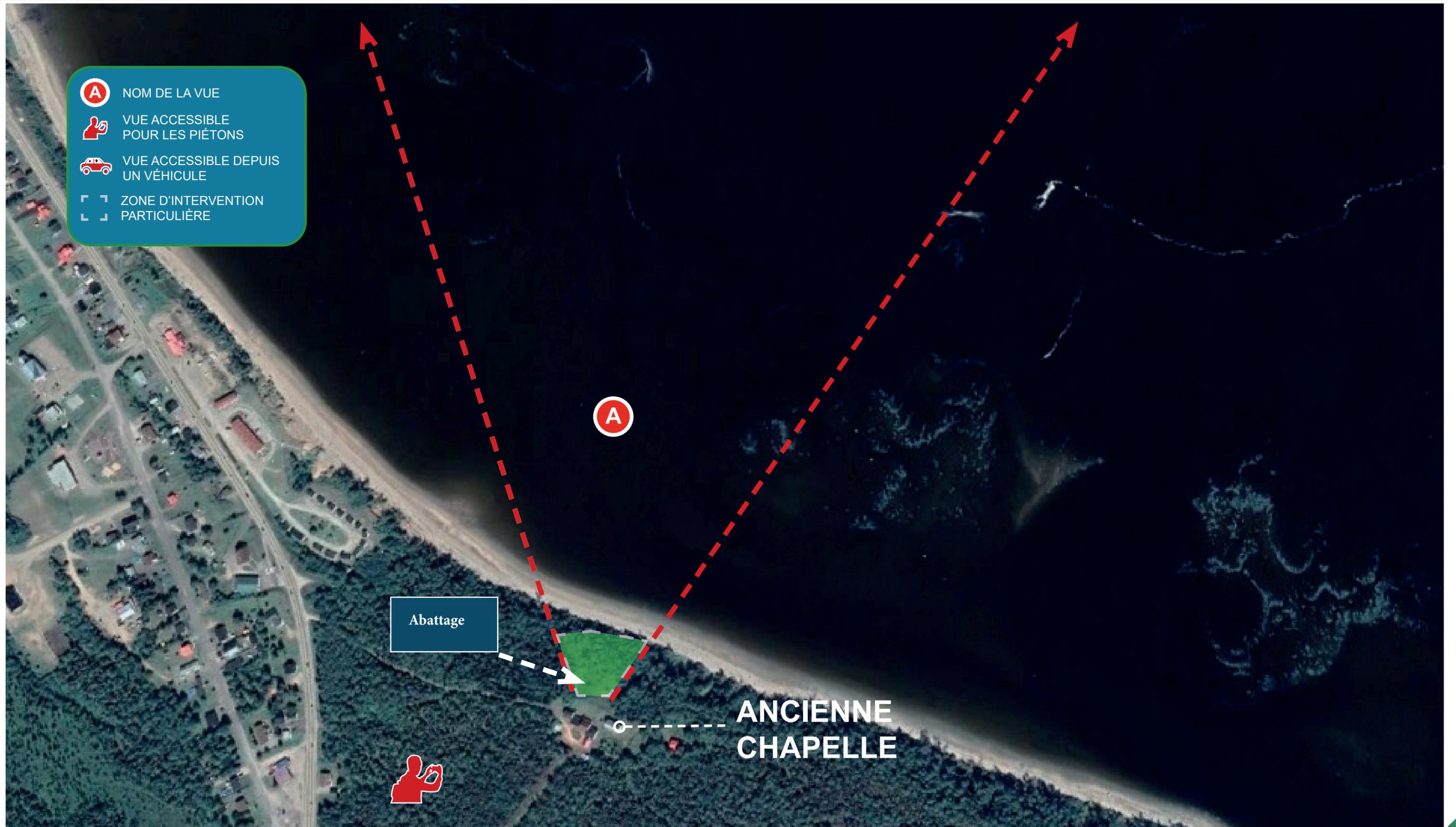


Description du site :

Le site de Pointe-aux-Alouettes est un site patrimonial. Lieu historique où fut signé en 1603 le premier traité nord américain entre européens et peuples autochtones qui vivaient là une partie de l'année. Cette pointe de terre qui s'avance stratégiquement dans le fleuve a également été le lieu des premiers fondateurs de Baie-Sainte-Catherine. On y retrouve une chapelle, un cimetière, deux maisons reliées par un toit et une autre maison un peu plus isolée. Lorsque à la fin du XIX siècle Baie-Sainte-Catherine se développe davantage plus bas dans la baie, le séminaire de Chicoutimi achète le hameau et en fait un site de villégiature pour les prêtres et religieux de son diocèse. Ce n'est que très récemment que le site est redevenu public et qu'il est géré par la MRC de Charlevoix-Est.

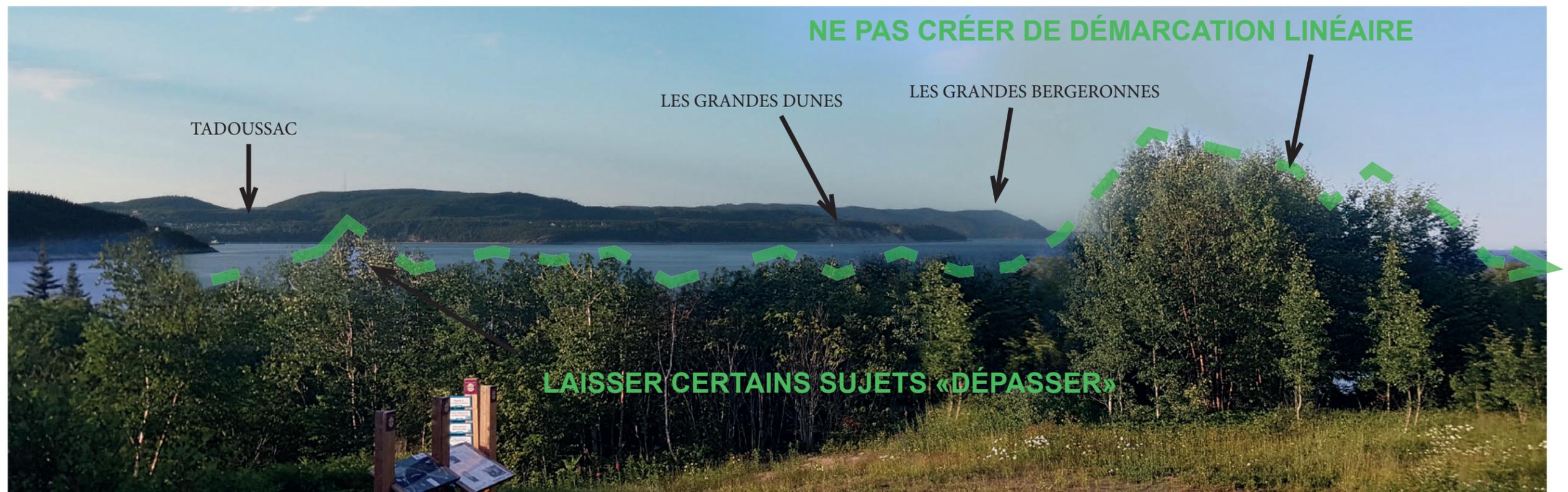
De son côté, la municipalité de Baie-Sainte-Catherine a développé un projet de réseau de sentiers pédestres et d'interprétation appelé «Sentiers Fleuve & Fjord», un des tronçons débouche au pied du site où une intervention serait nécessaire pour ré-ouvrir une vue splendide. Cet espace de contemplation a été créé juste au niveau des 2 maisons accolées, avec à droite la chapelle. Depuis le départ des ecclésiastiques le talus dans lequel se trouvent maintenant une jeune génération d'arbres n'est plus entretenu et leurs cimes commencent à obstruer la vue avec force.





- NOM DE LA VUE
- VUE ACCESSIBLE POUR LES PIÉTONS
- VUE ACCESSIBLE DEPUIS UN VÉHICULE
- ZONE D'INTERVENTION PARTICULIÈRE

VUES RECHERCHÉES



## Planification des travaux et estimation des coûts

## DESCRIPTION DES TRAVAUX POUR RÉ-OUVERTURE DE LA VUE:

## ÉTAPES ET DESCRIPTIONS DES TRAVAUX : à court terme

L'objectif ici est de dégager une vue sur Tadoussac, l'estuaire de la rivière Saguenay, les Grandes Bergeronnes et au premier plan le fleuve.

- Dans un premier temps abattre les arbres les plus hauts qui bouchent la vue (en majorité peupliers et bouleaux situés dans le premier tiers supérieur de la pente).  
Le défi dans ce cas de figure sera de ne pas mettre à nu le talus et de conserver un couvert végétal relativement important et surtout diversifié. Certaines zones dans le secteur étant sujettes à des glissements de terrain il faudra veiller à conserver le plus possible les strates herbacées et arbustives.
- Lors de l'abattage il faudra veiller à ne pas créer une démarcation rectiligne entre la végétation conservée et la vue créée. Quelques sujets plus hauts (mais qui ne gêneraient pas la vue d'ensemble) pourraient être conservés dans le but de rompre une certaine «monotonie» et un systématisme dans les choix des arbres conservés.
- Dans le premier tiers inférieur de la pente conserver le plus possible des arbres matures.

## À moyen, long terme

- Procéder aux 3-5 ans (selon la rapidité de développement de la végétation et au besoin) à des coupes sélectives.
- Éventuellement aux 15-20 ans procéder à des **tailles de rétrécissement** sur les arbres matures du premier tiers de la pente que l'on aura laissé pousser.



## Nota-bene:

Conserver la plus grande diversité d'espèces végétales dans le talus  
Conserver à gauche et à droite de la vue des masses de végétation importante afin de maintenir l'effet «d'encadrement» existant.

## ESTIMATION DES COÛTS, POINTE-AUX-ALOUETTES

TACHES	TARIF FORFAITAIRE
<b>TALUS ÉTAPE 1 (court terme)</b>	
Abattage des jeunes arbres dans le talus	4 000,00 \$
<b>sous-total</b>	<b>4 000,00 \$</b>
option sans gestion des matières résiduelles	-1 000,00 \$
<b>sous-total</b>	<b>3 000,00 \$</b>
* Estimation classe D 20% (entre : 3 000 \$ et 5 000 \$)	
Aux 3-5 ans, coupes sélectives : Prévoir entre 1 500 et 3 000 \$	
Aux 15 ans-20 ans ,abattage d'arbres gênants : entre 3 000 et 5 000 \$	
* : Estimation de classe D, étude de pré faisabilité, selon la grille des classes d'estimation, Association des firmes de génie-conseil du Québec.	

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE	
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)		
ARBRE MOYEN	PEUPLIER FAUX TREMBLE	<i>Populus tremuloides</i>	25	8		
	<b>REMARQUES :</b>		<b>LONGÉVITÉ</b>			
	Sensible au chancre cératocystien. La maladie se reconnaît habituellement au chancre en forme de cible aux bourrelets concentriques. Les bourrelets sont constitués de tissu calleux formé par l'arbre en réaction au champignon. Chaque année, le champignon traverse la barrière calleuse formée par l'arbre l'année précédente; l'arbre forme une nouvelle barrière qui est traversée encore une fois. Le même processus se reproduit pendant plusieurs années, ce qui donne un chancre en forme de cible.		80 ans			
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>			
			rapide			
			<b>EXPOSITION</b>			
			soleil			

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE	
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)		
ARBUSTE	ÉPINETTE BLANCHE	<i>Picea glauca</i>	22	10		
	<b>REMARQUES :</b>		<b>LONGÉVITÉ</b>			
	Légère sensibilité aux chancres, sensibilité moyenne à la tordeuse des bourgeons et au puceron à galle.		jusqu'à 200 ans			
			<b>VITESSE DE CROISSANCE</b>			
			moyenne			
			<b>EXPOSITION</b>			
			soleil mi ombre			

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE	
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)		
ARBRE MOYEN	CERISIER DE PENNSYLVANIE	<i>Prunus pensylvanica</i>	10	6		
	<b>REMARQUES :</b> arbrisseau de pleine lumière qui colonise les boisés perturbés par le feu ou par une coupe forestière. Il disparaît lorsqu'il se retrouve à l'ombre de plus grands arbres.			<b>LONGÉVITÉ</b> 20 ans		
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b> rapide		
				<b>EXPOSITION</b> soleil		
						

 ESPÈCES VÉGÉTALES SIGNIFICATIVES PRÉSENTES SUR LE SITE					ICONOGRAPHIE	
TYPE	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	H MAX (m)	L MAX (m)		
ARBRE MOYEN	BOULEAU À PAPIER	<i>Betula papyrifera</i>	20	15		
	<b>REMARQUES :</b> Légère sensibilité aux chancres, sensibilité moyenne aux insectes tels que l'agrile, la mineuse et la porte-case du bouleau			<b>LONGÉVITÉ</b> 100-140 ans		
				<b>VITESSE DE CROISSANCE</b> rapide		
				<b>EXPOSITION</b> soleil		

**ABATTAGE**

Opération qui consiste à éliminer un arbre en entier à partir du sol.

**ARBORICULTEUR**

Professionnel qui possède les compétences techniques, acquises par l'expérience et une formation adéquate, pour assurer ou superviser la gestion des arbres et d'autres végétaux ligneux dans les aménagements résidentiels, commerciaux et publics.

**DÉCHIQUETAGE**

Le déchiquetage est l'action de déchiqeter les branches et parfois le tronc d'un arbre en copeaux. Cette opération est réalisée en utilisant une déchiqueteuse.

**ÉBRANCHAGE**

L'ébranchage est le processus consistant à enlever les branches d'un tronc d'arbre. L'ébranchage prend dans certaines circonstances les noms d'« émondage », d'« élagage » ou de « taille ». Il peut être réalisé par un sécateur, ou par une ébrancheuse.

**ÉLAGUEUR**

Personne possédant les connaissances techniques et les capacités lui permettant d'effectuer des travaux arboricoles en toute sécurité.

**ÉLAGUEUR-GRIMPEUR**

Personne possédant les connaissances techniques et les capacités lui permettant d'effectuer des travaux d'élagage en hauteur dans les arbres en toute sécurité.

**ÉLAGAGE**

L'élagage est une technique qui consiste à tailler, réduire ou supprimer des branches, des rameaux, des pousses, des racines, des fleurs ou des fruits d'un végétal dans le but d'améliorer notamment la structure, le dégagement des infrastructures, mais aussi la végétation, la floraison,

la fructification, la forme, l'aspect ornemental et la santé. Un synonyme commun pour l'élagage est la taille. Souvent appelée à tort émondage, l'élagage est une pratique courante et nécessaire dans les milieux urbains. Votre arboriculteur saura vous proposer les meilleures travaux à effectuer dans votre arbre, selon ses besoins.

- **Élagage de sécurité** : Élagage qui consiste en la suppression des branches mortes, malades, faibles ou brisées, ainsi que les branches qui représentent un danger potentiel pour les individus et les biens.
- **Élagage directionnel** : Élagage dans le but de tailler et réorienter des branches susceptibles d'affecter, ou de nuire, aux réseaux d'utilités publiques aériens ou à d'autres structures, tout en conservant en place les branches bien orientées.
- **Élagage d'éclaircissement** : Élagage qui consiste en la suppression d'une partie des branches portées par la charpente afin d'aérer et d'alléger le houppier de l'arbre sans en changer le port. Ce type d'élagage permet une meilleure luminosité sur votre propriété.

**Élagage d'assainissement** : Élagage qui consiste en la suppression des branches mortes, malades, interférentes, nuisibles, brisées, etc., dans le but de maintenir l'arbre en bonne condition. Ce type d'élagage inclut également le contrôle des chicots, des gourmands et des rejets.

**ÉMONDAGE**

Le terme «émondage» ne doit plus être utilisé en arboriculture sauf si la coupe des gourmands est la seule opération faite sur un arbre. C'est une opération complémentaire à l'élagage, qui consiste à supprimer que les nouvelles pousses ou les gourmands apparaissant sur la moitié inférieure du tronc de l'arbre et qui proviennent de bourgeons dormants. Aujourd'hui, les travaux fait sur les arbres sont des travaux d'élagage.

**ÉMONDEUR**

Personne dont le travail consiste à supprimer les nouvelles pousses d'un arbre provenant de bourgeons dor-

nants. Le terme émondeur ne doit pas être utilisé aujourd'hui. Il est considéré comme un ancien terme utilisé pour décrire celui qui élague les arbres. On doit plutôt utiliser « **élagueur** ».

**ESSOUCHEMENT**

Opération qui consiste à essoucher, c'est-à-dire à enlever d'un terrain les souches qui y sont restées après l'abattage des arbres. Il existe différents types d'essouchement soit déchiquetage ou arrachage.

L'essouchement par déchiquetage est effectué à l'aide d'une essoucheuse (broyeur de souche), de façon à réduire en copeaux une partie ou la totalité de la souche d'un arbre. Les résidus de l'arbre qui demeure à même le sol se décomposeront dans le sol avec le temps. Cette technique est souvent moins coûteuse et également moins dommageable pour votre terrain.

L'essouchement à l'aide d'une rétrocaveuse permet quant à lui d'extraire complètement du sol la souche d'un arbre, ainsi que les racines attenantes.

**ÉTÊTAGE, ÉCIMAGE**

L'étêtage consiste en la suppression de la cime d'un arbre. Technique à éviter à tout prix car elle peut causer d'énormes problèmes à l'arbre (maladies, insolation, déformations et fragilisation).

**HAUBANAGE**

Le haubanage est une technique qui consiste à installer des câbles ou des tiges dans la structure d'un arbre afin d'apporter un soutien supplémentaire aux branches et aux fourches affaiblies. Il existe différents types de haubanage, entres autres le hauban flexible et le hauban rigide. Votre arboriculteur saura vous conseiller sur le meilleur système à installer en cas de besoin.

**RÉTRECISSEMENT****TAILLE DE RÉDUCTION**

La taille de réduction est un processus de taille cherchant à limiter le volume du houppier et à adapter la morpholo-

gie de l'arbre vis-à-vis du milieu dans lequel il est implanté. Ce type de taille est souvent réalisée en milieu urbain et permet de restructurer la morphologie de l'arbre.

La taille de réduction peut être réalisée sur tire-sève ou sur prolongement. En arrière de chaque coupe, une petite branche d'un tiers du diamètre de coupe, appelée tire-sève ou prolongement, est conservée, afin de favoriser la cicatrisation et d'orienter la reprise de la croissance de l'arbre à la belle saison.



## Élagage d'éclaircissement

L'éclaircissage consiste à enlever les branches vieilles, faibles, malades ou mal placées. Il préserve l'apparence naturelle de l'arbuste et stimule l'apparition de nouvelles pousses. Pour éclaircir, on coupe la branche soigneusement, à son point d'origine sur la tige ou à la base de l'arbuste. La plupart des arbustes n'ont pas besoin d'une grosse taille annuelle.



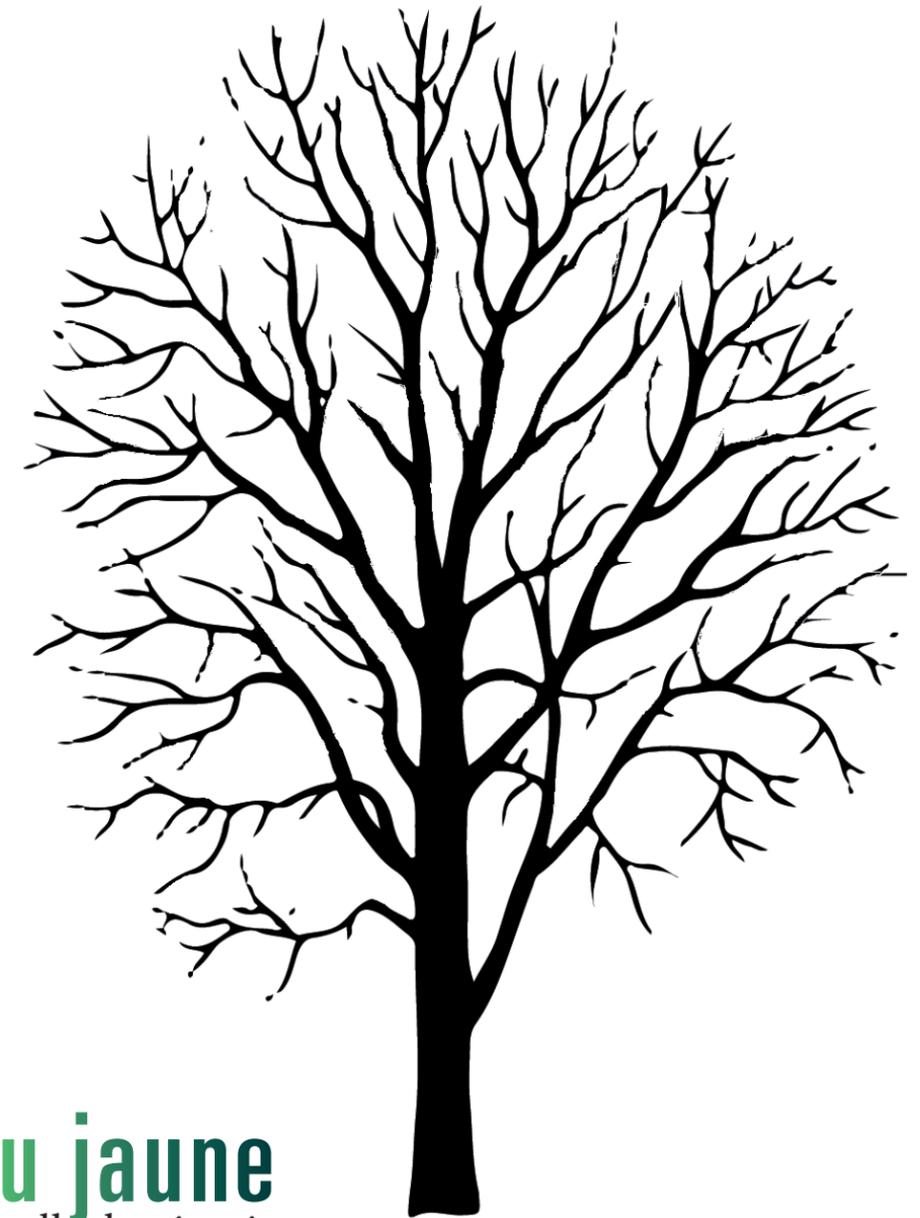
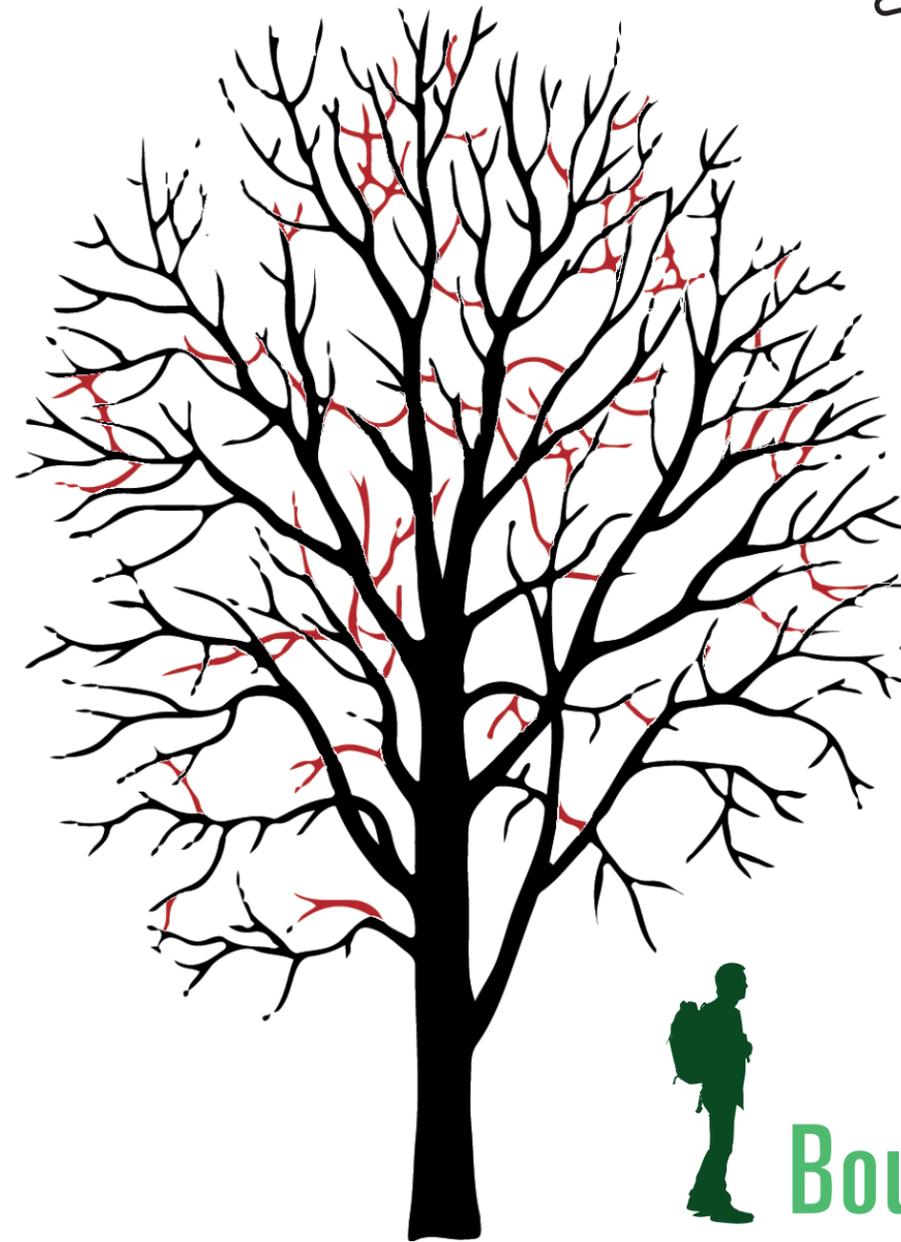
### PENSE BÊTE

La taille d'éclaircissage sur un arbre adulte ne doit pas dépasser 25 % de bois vivant de sa ramure à chaque opération, 1 fois par an.

AVANT



APRÈS



**Bouleau jaune**  
Betula alleghaniensis

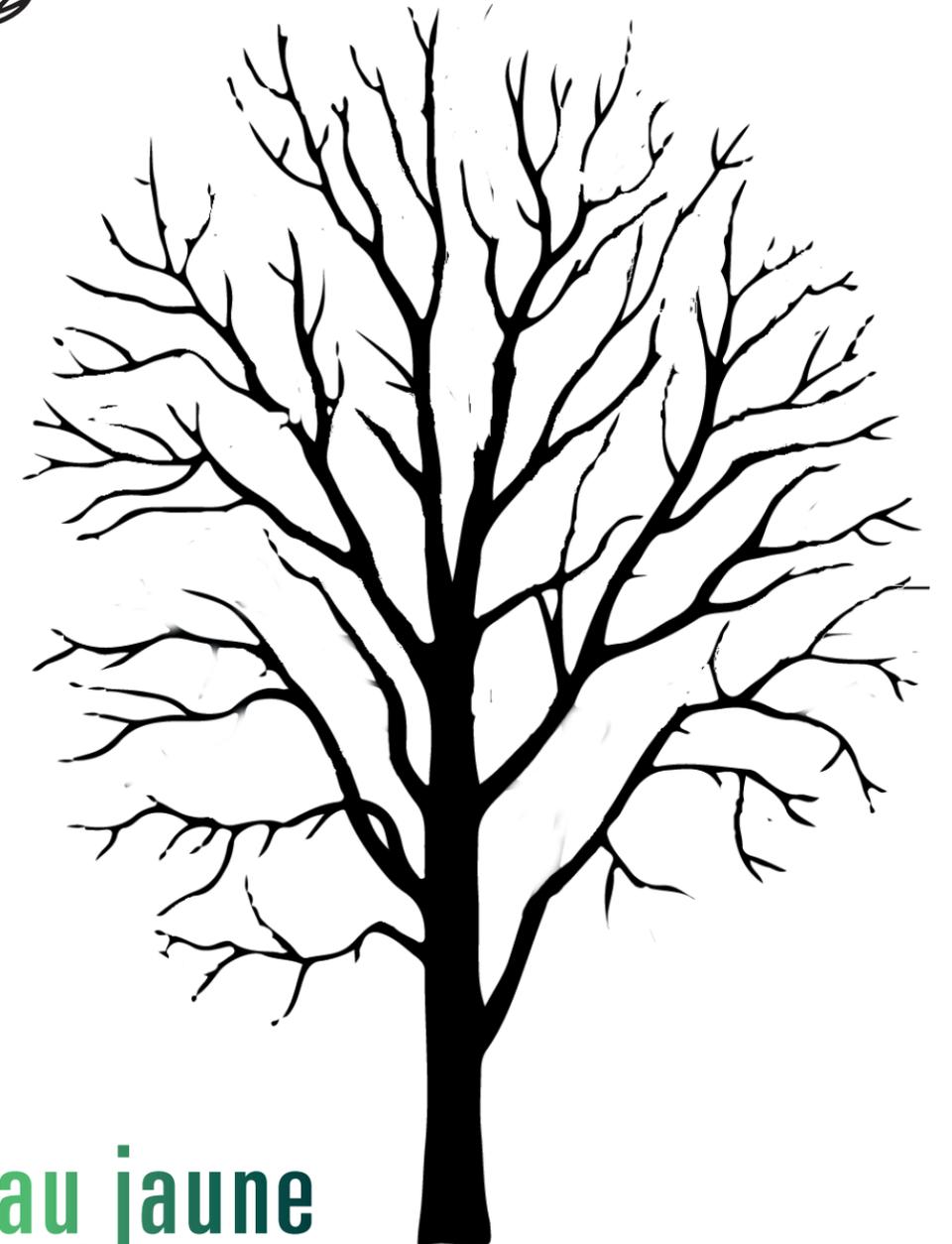
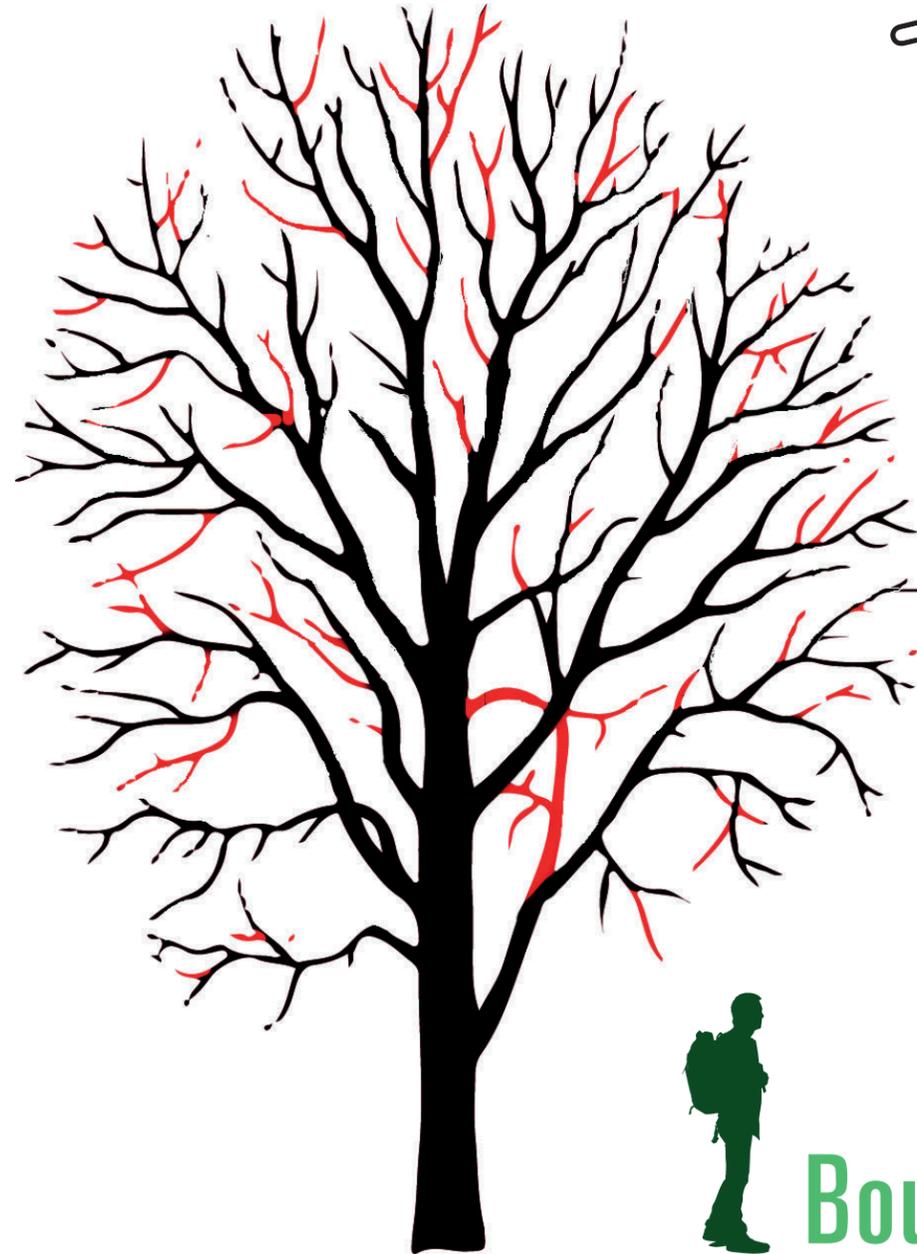
## Élagage d'éclaircissement

L'éclaircissage consiste à enlever les branches vieilles, faibles, malades ou mal placées. Il préserve l'apparence naturelle de l'arbuste et stimule l'apparition de nouvelles pousses. Pour éclaircir, on coupe la branche soigneusement, à son point d'origine sur la tige ou à la base de l'arbuste. La plupart des arbustes n'ont pas besoin d'une grosse taille annuelle.

AVANT



APRÈS

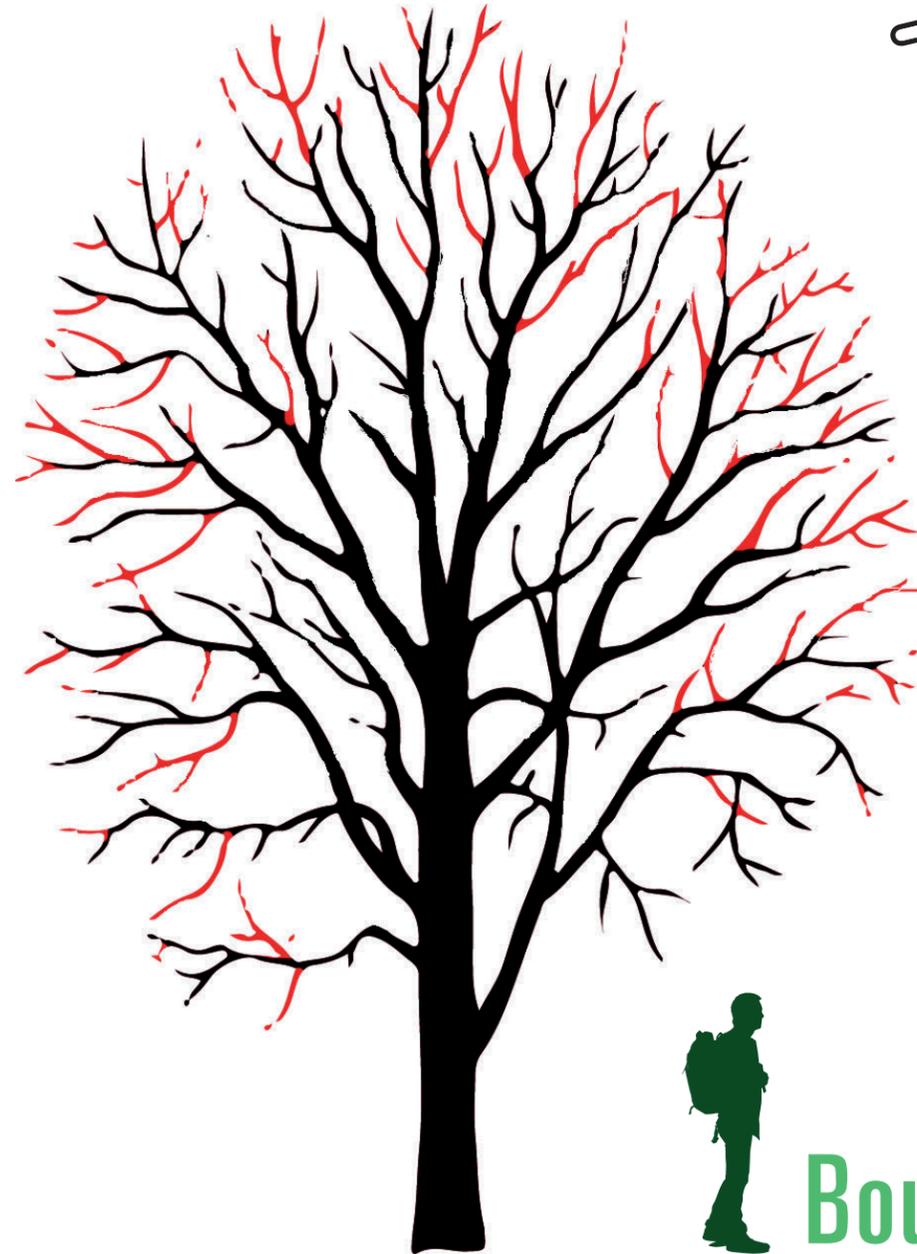


**Bouleau jaune**  
Betula alleghaniensis

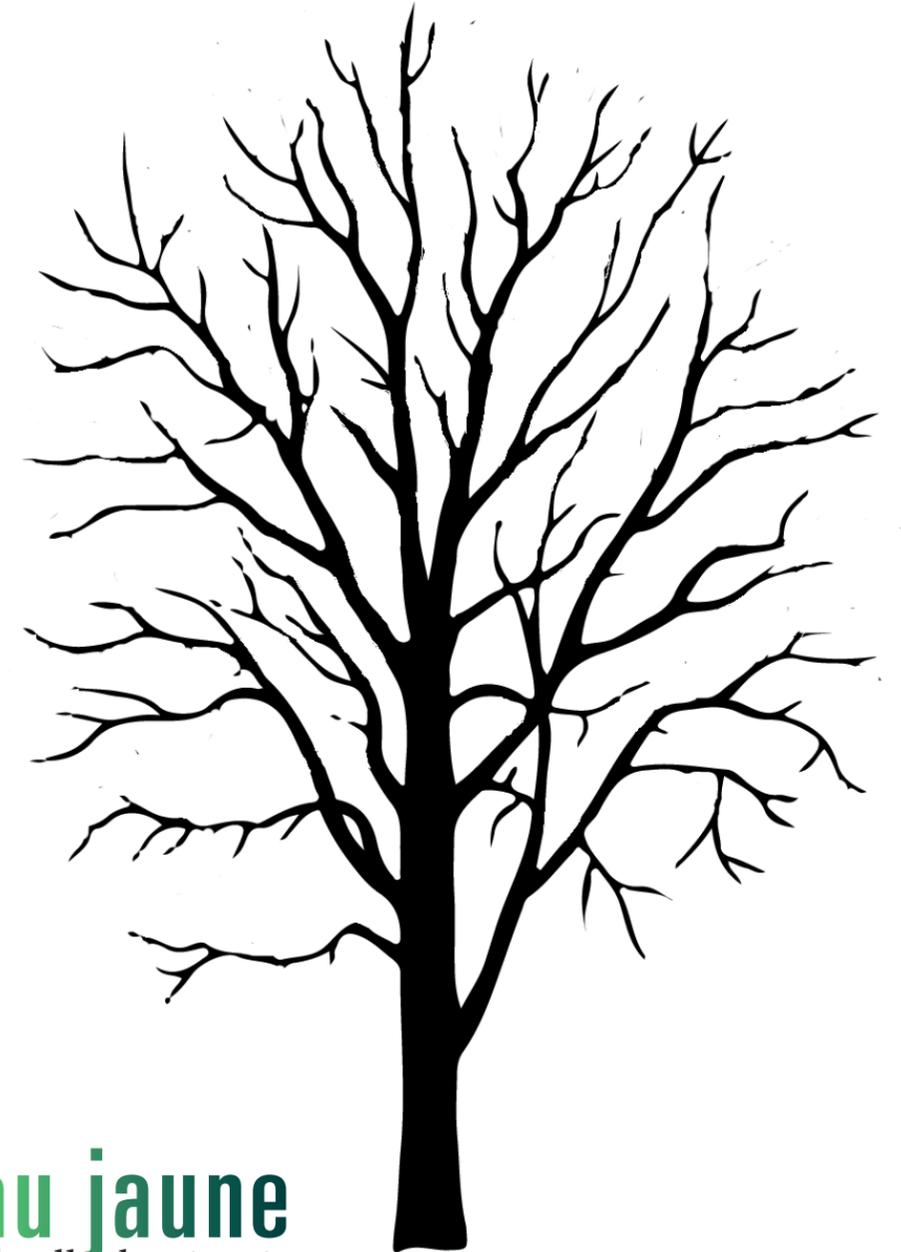
## Taille de réduction

La taille de réduction a pour objectif de réduire la couronne de l'arbre (volume) sans en affecter la structure et donc la santé de l'arbre. Cette technique permet de «contrôler» la croissance et doit être répétée tout au long de la croissance de l'arbre. Lorsque qu'une vue est menacée de fermeture, cette technique permet de maintenir l'ouverture sur le paysage tout en gardant en santé les arbres en place.

AVANT



APRÈS



**Bouleau jaune**  
Betula alleghaniensis



